



Annemasse **Agglo**

Annemasse - Les Voirons Agglomération

# 2008 Rapport d'activités



AMBILLY • ANNEMASSE • BONNE • CRANVES-SALES • ÉTREMBIÈRES • GAILLARD  
JUVIGNY • LUCINGES • MACHILLY • SAINT-CERGUES • VÉTRAZ-MONTHOUX • VILLE-LA-GRAND

# Sommaire

<b>1 · Annemasse Agglo : carte d'identité.....</b>	<b>1</b>
1.1 · 12 communes pour un territoire de projets et d'actions ...	1
1.2 · Annemasse Agglo, c'est :.....	1
<b>2 · Une organisation nouvelle et rationalisée.....</b>	<b>2</b>
2.1 · Un territoire en mutation.....	2
2.2 · Les principaux acteurs d'Annemasse Agglo au service d'un territoire :.....	3
2.3 · Les compétences communautaires.....	6
<b>3 · La direction des affaires générales.....</b>	<b>7</b>
3.1 · Le suivi des assemblées.....	7
3.2 · Les actes transmis au contrôle de légalité.....	7
<b>4 · Direction de la commande publique, de l'économie et des services mutualisés.....</b>	<b>8</b>
4.1 · Commandes publiques.....	9
4.2 · Police intercommunale et sécurité.....	10
4.3 · Voirie entretien.....	11
4.4 · Développement économique (Maison de l'Économie Développement).....	12
<b>5 · Direction des solidarités, de l'éducation et de la culture.....</b>	<b>14</b>
5.1 · Action sociale et politique de la ville.....	16
5.2 · Populations nomades sédentarisées.....	18
5.3 · Gérontologie et handicap.....	18
5.4 · Jeunesse : le centre aéré de La Bergue.....	19
5.5 · Sport.....	20
5.6 · Scolaire.....	20
5.7 · Culture.....	21
<b>6 · Direction de la prospective territoriale.....</b>	<b>22</b>
6.1 · Tourisme.....	23
6.2 · Le téléphérique du Salève.....	25
6.3 · Logement.....	26
6.4 · Aménagement du territoire et relations transfrontalières.....	27
6.5 · Transports.....	28
<b>7 · Direction des services techniques.....</b>	<b>30</b>
7.1 · Gestion technique du patrimoine mobilier et immobilier.....	30
7.2 · Propreté.....	31
7.3 · Eau et assainissement.....	32
<b>8 · Les ressources communes.....</b>	<b>34</b>
8.1 · Ressources humaines.....	34
8.2 · Hygiène et sécurité.....	35
8.3 · Système d'Informations Géographiques (SIG).....	35
8.4 · Le service Informatique, Nouvelles Technologies et Télécoms (INNT).....	36
8.5 · Gestion administrative du patrimoine.....	36
8.6 · Archives.....	37
8.7 · Communication.....	37
<b>9 · Comptes administratifs 2008.....</b>	<b>38</b>
9.1 · C.A. Affaires générales.....	38
9.2 · C.A. Assainissement.....	42
9.3 · C.A. Ordures ménagères.....	43
9.4 · C.A. Eau.....	43
9.5 · C.A. Transports urbains.....	44
9.6 · C.A. Interventions économiques (ZAC des Érables).....	45
9.7 · Zones d'aménagement économique.....	45
<b>10 · Glossaire.....</b>	<b>46</b>
<b>11 · Agglo pratique.....</b>	<b>48</b>



## Présentation Générale

### Édito du Président

Mesdames et Messieurs,

vous trouverez dans ce rapport toutes les indications utiles sur l'organisation d'Annemasse Agglo, les directions des services qui la structurent, et les domaines traités.

Comme vous pouvez le voir, l'Agglo touche très directement à votre vie quotidienne. Avec la commune où vous habitez, elle partage les responsabilités des services que vous utilisez dans votre vie. Il se peut que vous ayez du mal à distinguer ce qui relève de la commune ou de l'Agglo. La loi territoriale en préparation doit, dit-on, vous simplifier les choses. D'ores et déjà, en cas de doute de votre part sur le service compétent, les fonctionnaires de votre commune comme ceux de l'Agglo peuvent vous renseigner sans « se renvoyer la balle ». Il s'agit d'une prise en charge commune, bien que partagée, des soucis qui sont les vôtres et de vos intérêts. Nous essayons d'y travailler au mieux, mobilisant près de 80 élus, près de 350 fonctionnaires, qui s'efforcent de créer un territoire efficace et cohérent, seul capable de nous donner, dans les années qui viennent, la dimension nécessaire à notre développement.

Le Président, Robert BORREL

## 1 Annemasse Agglo carte d'identité

### 1.1 · 12 communes pour un territoire de projets et d'actions

Annemasse Agglo représente aujourd'hui le dynamisme démographique, la vitalité économique et l'étendue d'un territoire fort de 12 communes limitrophes :

La population totale :

- Ambilly, 5 853 habitants
- Annemasse, 29 162 habitants
- Bonne, 2 674 habitants
- Cranves-Sales, 5 131 habitants
- Etrembières, 1 662 habitants
- Gaillard, 11 640 habitants
- Juvigny, 638 habitants
- Lucinges, 1 474 habitants
- Machilly, 993 habitants
- Saint-Cergues, 2 991 habitants
- Vétraz-Monthoux, 6 429 habitants
- Ville-la-Grand, 7 160 habitants

### 1.2 · Annemasse Agglo, c'est :

- 75 807 habitants
- La 2<sup>e</sup> Agglomération de Haute-Savoie
- La 8<sup>e</sup> Agglomération de Rhône-Alpes
- Une superficie de 6 881 hectares
- Un territoire urbain et rural
- Une croissance démographique importante
- Un tissu économique dense et diversifié
- Des industries porteuses de savoir-faire
- Un maillage de voies de communication



# Une organisation nouvelle & rationalisée

## 2.1 . Un territoire en mutation

### Une tradition d'intercommunalité :

*La région d'Annemasse possède une tradition d'intercommunalité.*

*Le SIVMAA (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de l'Agglomération Annemassienne) et plusieurs syndicats dans les communes des Voirons ont commencé à être mis en place dans les années 1960 et se sont développés au cours des décennies suivantes.*

Les années 2000 ont apporté de grandes modifications : le SIVMAA a évolué en Communauté de Communes de l'Agglomération Annemassienne (2C2A) en 2002. La Communauté de Communes des Voirons (CCV), quant à elle, a été créée en 2003.

Parallèlement, le Syndicat d'Études du Genevois Haut-Savoyard a engagé la mise en place d'un Schéma de COhérence Territoriale (SCOT) sur le périmètre des douze communes. L'élaboration commune de ce « projet de territoire » a montré la nécessité d'une collaboration plus forte entre communes afin de répondre aux enjeux du territoire.

**Plusieurs années de collaboration et d'études :** dès 2005, des réunions ont été organisées afin d'améliorer la coopération intercommunale entre les douze communes. Une étude sur l'évolution de l'intercommunalité a alors été menée. En 2006, suite à un premier débat dans chaque Conseil municipal, des réunions destinées à étudier les conditions d'un rapprochement intercommunal ont été organisées.

**Vers une Communauté d'Agglomération à 12 :** cette longue maturation a amené logiquement des prises de position politiques, certains Maires souhaitant faire aboutir ces réflexions communes

engagées dès le début du mandat avant le renouvellement lié aux élections de 2008. Ainsi, la 2C2A s'est engagée dans un processus de transformation en Communauté d'Agglomération qui a abouti début octobre 2007 à la création de la Communauté d'Agglomération de la Région Annemassienne (CARA).

De manière concomitante, le conseil de la Communauté de communes de Voirons a sollicité Monsieur le Préfet pour engager la procédure de création d'une Communauté d'Agglomération entre les 12 communes.

Les réflexions techniques et politiques se sont donc accélérées pour répondre à l'ensemble des questions et interrogations préalables à ce projet d'évolution pour laquelle les communes ont voté courant novembre 2007.

**La communauté d'Agglomération : Annemasse-Les Voirons Agglomération entre les 12 communes a été créée le 5 décembre 2007 par Monsieur le Préfet suite à un vote positif de 10 des 12 communes concernées.**

La création d'une Communauté d'Agglomération sur le périmètre des 12 communes a permis la réunion de 7 établissements intercommunaux différents dans une structure unique.

## 2.2 . Les principaux acteurs d'Annemasse Agglo au service d'un territoire :

*77 élus et 350 agents travaillent pour faire fonctionner l'institution au quotidien, faire vivre le territoire d'Annemasse Agglo au gré des mutations, et se mettre au service de ceux qu'ils représentent.*

### 2.2.1 . Gouvernance

#### Le Président

Par délégation le Président est élu par le Conseil communautaire. Il est l'exécutif de l'Agglomération. Le Président a compétence pour prendre un certain nombre de décisions au nom de l'assemblée des élus, à laquelle il rend compte. Il est principalement en charge de l'administration, prépare et exécute le budget de la communauté.

#### Le Bureau communautaire

Le Bureau est composé du Président et des 23 vice-Présidents élus par le Conseil communautaire, chaque commune étant représentée par 2 délégués (représentation égalitaire). Il se réunit tous les mardis matin pour délibérer sur les questions qui lui sont déléguées et donner un avis au Président avant toute décision importante.

C'est l'instance qui détermine les orientations stratégiques et prépare les arbitrages. Il prend également un certain nombre de décisions, par délégation du Conseil communautaire.

#### Le Conseil communautaire

Le Conseil communautaire est composé des délégués des 12 communes membres, 77 délégués titulaires et 39 suppléants. Il a pour vocation de prendre toute délibération concernant le fonctionnement de la structure. Ses séances sont publiques.

#### Les commissions

Les 23 commissions instruisent les dossiers et formulent des avis avant un examen en Bureau communautaire ou Conseil communautaire. Chacune est animée par un vice-Président, membre du Bureau communautaire.

### Les délégués dans les organismes extérieurs ou instances internes

Annemasse Agglo siège dans de nombreux organismes extérieurs : syndicats mixtes, associations, commissions et comités interpartenariaux, etc.

La structure dispose de 494 sièges répartis dans 112 organismes

- **Syndicats mixtes :** Syndicat mixte intercommunal de gestion du contrat global (SIMBAL), Syndicat Intercommunal de Gestion du Centre de Secours Principal de la Région Annemassienne (SIGSPRAA), Syndicat mixte de l'hôpital intercommunal Annemasse Bonneville, Syndicat Intercommunal des Déchets du Genevois (SIDEFAGE), Syndicat Mixte d'Études des Transports et des Déplacements dans le bassin franco-valdo-genevois (SMETD).
- **Patrimoine :** 7 copropriétés.
- **Aménagement du territoire :** Société d'Équipement De Haute-Savoie (SEDHS), Mission opérationnelle transfrontalière (MOT), Association Régionale de Coopération du Genevois (ARC).
- **Développement économique :** Centre de Ressources Technologiques et Humaines (CRTH), Société d'Économie Mixte (SEM), Maison de l'Économie Développement (MED).
- **Habitat :** Société Immobilière de Gaillard Économie Mixte (SIGEM), SOLLAR, SA Mont-Blanc HALPADES – ERILIA.
- **Transport mobilité :** Groupement des Autorités Responsables des Transports (GART).
- **Solidarité :** Comité Départemental Canicule, Association Départementale pour le Travail Protégé (ADTP), Centre Binet, Association Logement Accueil et Promotion (ALAP), Association pour la Prévention et la Réhabilitation des Toxicomanes (APRETO), Groupe Opérationnel d'Action Locale de Sécurité (GOALS).
- **Sport :** Cible du Salève, Tennis club du Salève.
- **Scolaire :** conseils d'administration des collèges et lycées implantés sur le territoire, etc.



2

### 2.2.2 · Le trombinoscope



**Président**  
Robert BORREL  
ANNEMASSE

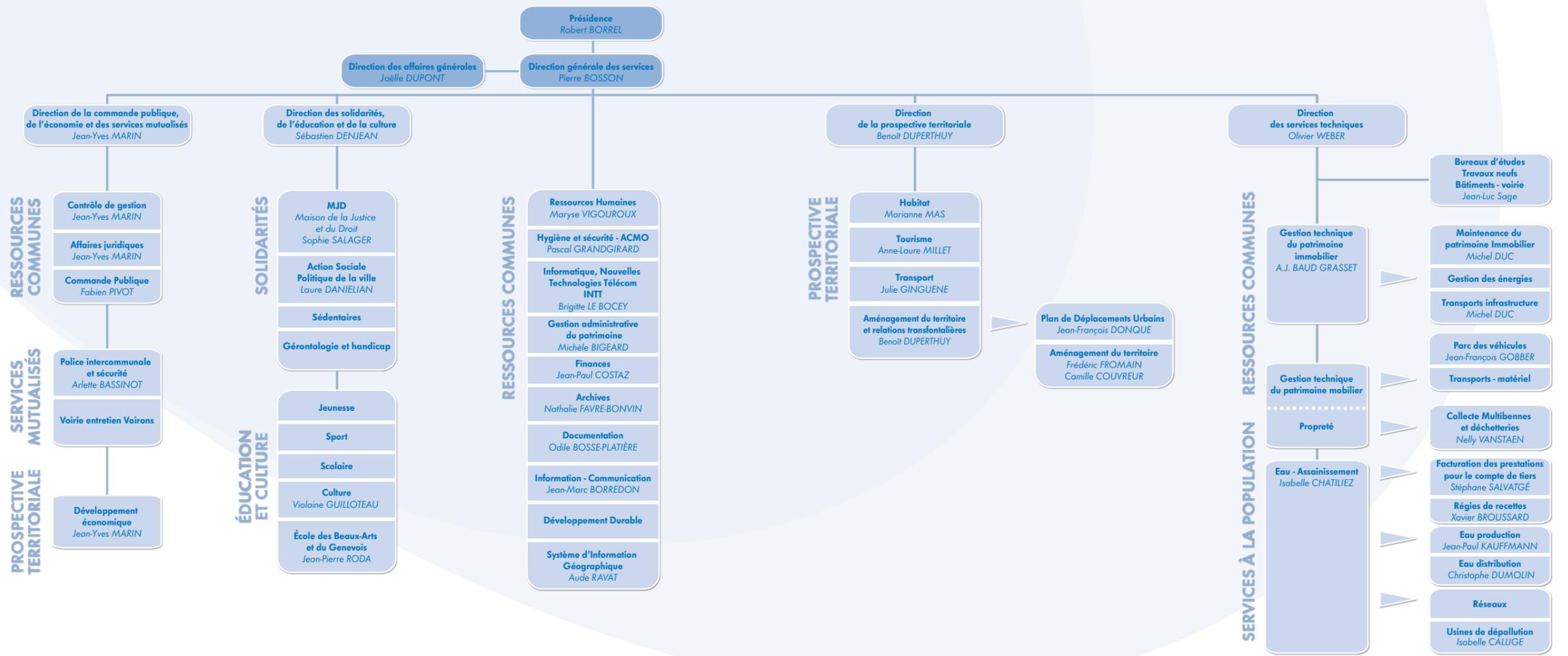
**1<sup>er</sup> vice-Président** Georges DELEVAL JUVIGNY  
**2<sup>e</sup> vice-Président** Christian DUPESSEY ANNEMASSE  
**3<sup>e</sup> vice-Présidente** Renée MAGNIN GAILLARD  
**4<sup>e</sup> vice-Président** Raymond BARDET VILLE-LA-GRAND  
**5<sup>e</sup> vice-Présidente** Michelle AMOUDRUZ VÉTRAZ-MONTHOUX  
**12<sup>e</sup> vice-Président** Jacques BOUVARD MACHILLY  
**13<sup>e</sup> vice-Président** Guilhem BEDOIAN JUVIGNY  
**14<sup>e</sup> vice-Président** Jean-François VUICHARD GAILLARD  
**15<sup>e</sup> vice-Président** Daniel DE CHIARA VILLE-LA-GRAND  
**16<sup>e</sup> vice-Présidente** Liliane MONET VÉTRAZ-MONTHOUX  
**17<sup>e</sup> vice-Président** Salah KERAIM AMBILLY

**6<sup>e</sup> vice-Président** Guillaume MATHÉLIER AMBILLY  
**7<sup>e</sup> vice-Président** Bernard BOCCARD CRANVES-SALES  
**8<sup>e</sup> vice-Président** Yves CHEMINAL BONNE  
**9<sup>e</sup> vice-Président** Gabriel DOUBLET SAINT-CERGUES  
**10<sup>e</sup> vice-Président** Maurice GIACOMINI ÉTREMBIÈRES  
**11<sup>e</sup> vice-Président** Jean-Luc SOULAT LUCINGES  
**18<sup>e</sup> vice-Présidente** Georgette ROUILLAT CRANVES-SALES  
**19<sup>e</sup> vice-Président** Patrick CONDEVAUX BONNE  
**20<sup>e</sup> vice-Président** Bernard BALSAT SAINT-CERGUES  
**21<sup>e</sup> vice-Président** Alain BOSSON ÉTREMBIÈRES  
**22<sup>e</sup> vice-Présidente** Christine BURKI LUCINGES  
**23<sup>e</sup> vice-Présidente** Catherine DREMBLE MACHILLY

### 2.2.3 · L'organigramme des services

Annemasse Agglo, c'est aussi des moyens humains et des agents au service du territoire.

### Organigramme des services d'Annemasse Agglo - octobre 2008



## 2.3 · Les compétences communautaires

Elles se répartissent entre plusieurs domaines :

### 2.3.1 · Les compétences obligatoires

La loi du 12 juillet 1999 sur la coopération intercommunale définit quatre compétences obligatoires :

#### Le développement économique :

- la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion de zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire d'intérêt communautaire ;
- les actions de développement économique d'intérêt communautaire.

#### L'aménagement de l'espace communautaire :

- Schéma de COhérence territoriale (SCOT) et schéma de secteur ; création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire. réserves foncières ;
- droit de préemption ;
- organisation des transports urbains ;
- études relatives aux transports et aux déplacements. Adhésion au Syndicat Mixte d'Études des Transports et des Déplacements dans le bassin franco-valdo-genevois (SMETD) ;
- Contribution au financement de l'infrastructure ferroviaire Cornavin – Eaux Vives – Annemasse (CEVA) ;
- Organisation des remontées mécaniques du téléphérique du Salève, et adhésion, de ce fait, au Groupement Local de Coopération Transfrontalière (GLCT) pour l'exploitation du téléphérique du Salève ;
- Participation aux procédures partenariales et contractuelles de l'État et de la Région pour créer une stratégie de développement d'un territoire à une échelle pertinente. Adhésion, de ce fait, au Syndicat Mixte Intercommunal de Gestion du Contrat de Développement Rhône-Alpes (SIMBAL).

#### L'équilibre social de l'habitat :

- programme local de l'habitat (PLH) ;
- politique du logement d'intérêt communautaire ;
- actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire ;
- réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat ;

- action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées ;
- amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.

#### La politique de la ville dans la communauté :

- dispositifs contractuels de développement urbain, local et d'insertion économique et sociale d'intérêt communautaire ;
- dispositifs locaux, d'intérêt communautaire, de prévention de la délinquance.

### 2.3.2 · Les compétences optionnelles

Annemasse Agglo intervient également dans six autres domaines de compétences optionnelles :

- la création ou l'aménagement et l'entretien de voirie d'intérêt communautaire ;
- l'assainissement (élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés) ;
- l'eau ;
- la protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie (lutte contre la pollution de l'air et des nuisances sonores) ;
- la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire ;
- l'action sociale d'intérêt communautaire.

### 2.3.3 · Les compétences facultatives

Politique communautaire en direction du milieu associatif et des organismes développant des actions d'intérêt communautaire au niveau :

- culturel (contribution au financement du cinéma d'art et d'essai de la MJC) ;
- sportif (achat d'équipements ou de matériels, contributions financières à des associations et aide à l'organisation de manifestations sportives) ;
- scolaire (encourager les échanges inter-établissements, les projets pédagogiques) ;
- sécurité, salubrité et hygiène publique.

Politique sanitaire (aide financière associative, études, acquisitions, viabilisations et réserves foncières).

Lutte contre l'incendie et le secours.

Soutien aux actions pour le développement universitaire, la recherche et le développement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

# Direction des affaires générales

*La direction des affaires générales occupe une place stratégique dans le fonctionnement de la communauté ; son action principale recouvre deux domaines d'intervention essentiels mais sensiblement différents :*

## 3-1 · Le suivi des assemblées

La direction des affaires générales assure le suivi des instances décisionnelles que sont le Conseil communautaire, le Bureau communautaire ainsi que les décisions prises par le Président d'Annemasse Agglo.

Il s'agit de préparer et suivre le déroulement des réunions de ces différentes instances : élaboration des documents préparatoires, convocations, rédaction des procès verbaux, des délibérations et actes administratifs, suivi des conventions et des délibérations. Ces actes, pour être exécutoires, doivent respecter un certain formalisme : transmission au contrôle de légalité, publicité, etc.

Installé fin 2007, suite à la fusion traduite par la création d'Annemasse Agglo, le Conseil communautaire a été à nouveau renouvelé dans sa totalité après les élections municipales, lors de sa séance du 16 avril 2008.

En 2008, le bureau s'est réuni à 46 reprises, le Conseil communautaire 13 fois.

## 3-2 · Les actes transmis au contrôle de légalité

Le Code Général des Collectivités Locales fixe le cadre d'intervention des communes, établissements publics intercommunaux, départements et régions. Il en précise les compétences et les règles de fonctionnement.

Il stipule notamment que les actes des collectivités territoriales et de leurs Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) peuvent être exécutés après soumission au contrôle de légalité.

En 2008, Annemasse Agglo c'est 1 564 actes administratifs, soit :

- 884 arrêtés
- 340 délibérations de Conseil communautaire
- 145 délibérations en Bureau
- 193 décisions du Président

# 4

Alors que les besoins s'accroissent, les ressources se font de plus en plus rares. La maîtrise des dépenses publiques, la bonne affectation des moyens, la définition d'objectifs pertinents et la mesure

## Direction de la commande publique, de l'économie et des services mutualisés

des résultats se trouvent, par conséquent, au centre de nos préoccupations. Les services de la direction de l'économie, de la commande publique, des affaires juridiques, du contrôle de gestion et des services mutualisés sont les moteurs de cette démarche de performance qui se traduit :

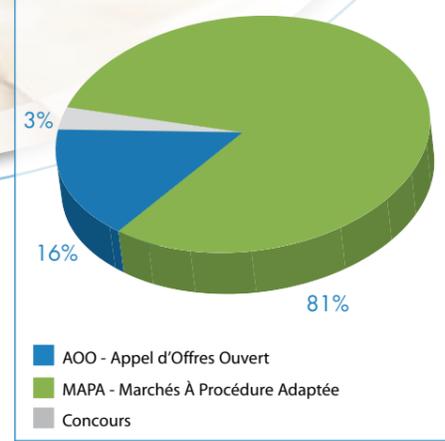
- pour le service économie, par la nécessité d'assurer la compétitivité du territoire par le développement d'activités économiques durables ;
- pour le service commande publique, de procéder à des achats responsables au juste prix ;
- pour le contrôle de gestion, de mesurer l'efficacité des actions (mesure de l'adéquation entre les moyens consacrés et les résultats obtenus) ;
- pour les affaires juridiques, de promouvoir des solutions sûres et innovantes ;
- pour les services mutualisés, de réaliser les économies d'échelles qui ont motivé le recours à ce dispositif, fournir aux usagers des prestations de qualité et soutenir les petites communes dans leur fonctionnement.



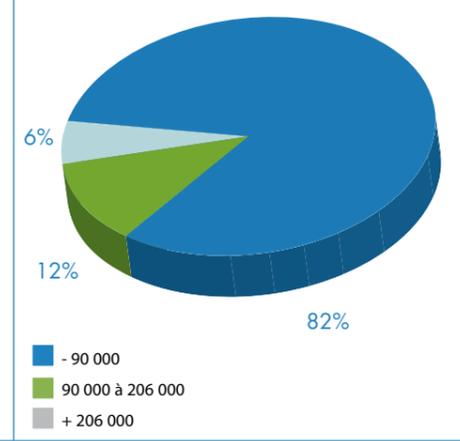
### 4-1 · Commandes publiques

- En 2008, **52 marchés ont été notifiés.**
- Le marché le plus important concerne un fonçage par microtunnelier de Sous-Rossy à la route d'Etrembières de Saint-Julien à Etrembières :  
**1 257 935,17 € HT**
- Le marché de mission de maîtrise d'œuvre pour la construction du siège d'Annemasse Agglo est d'un montant estimé à  
**699 735,18 € HT**

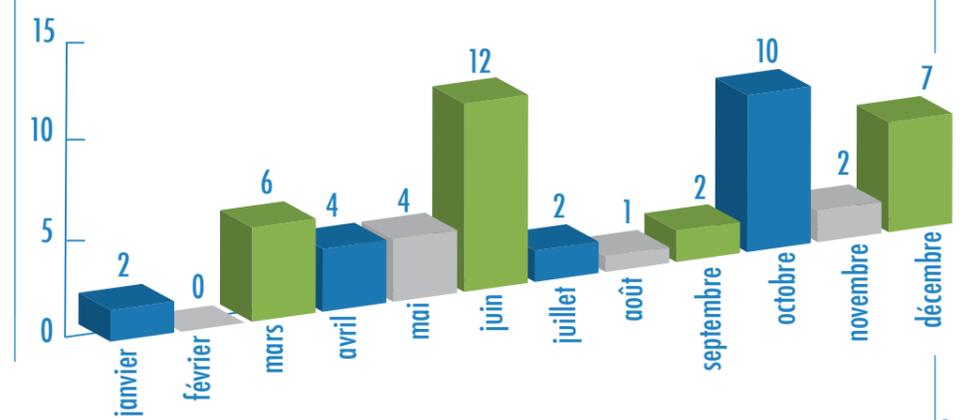
Répartition par type de procédure



Répartition des marchés par montant (€ HT)



Nombre de notifications par mois



## 4-2 · Police intercommunale et sécurité

### Des domaines d'activités diversifiés :

• **Une police judiciaire :** les policiers exercent un pouvoir de répression qui se concrétise par des procès verbaux ou rapports d'infraction (au code de la route, au code de l'urbanisme, au code des débits de boissons, etc.). Ils prêtent main forte aux Officiers de Police Judiciaire de la Gendarmerie Nationale et peuvent intervenir lors d'interpellations d'auteurs de crimes ou délits.

• **Une police administrative :** les policiers contrôlent les arrêtés municipaux qui réglementent la circulation, le stationnement ou le déroulement des manifestations publiques. Ils définissent certaines formalités administratives (affichage d'une autorisation d'urbanisme, présence lors de l'ouverture d'une porte par les pompiers ou huissiers de justice, etc.) Ils veillent enfin à la régularité et au respect des opérations funéraires.

• **Une police de proximité :** les policiers municipaux reçoivent les doléances et réclamations, au travers de leurs contacts avec la population. Ils tentent alors de leur apporter des réponses concrètes et en rendent compte au Maire et à l'Officier de Police Judiciaire (OPJ) territorialement compétents.

### Une triple mission :

- **La sécurité des personnes et des biens :** surveillance des établissements scolaires, des bâtiments et équipements publics, du domaine privé, dans le cadre des rondes de surveillance
- **La tranquillité et l'ordre public :** lutter contre toutes les nuisances (bruit, troubles du voisinage, divagations et aboiements d'animaux, manifestations, etc.) qui pourraient nuire.
- **La salubrité :** veiller au respect de l'environnement (répression des dépôts d'ordures sauvages) et à l'hygiène publique, tout comme le rôle de police des marchés, de police des débits de boissons, de la pêche et de la chasse. La police municipale intervient enfin dans la recherche des auteurs de dégradations de biens publics ou privés, et l'enlèvement des épaves de véhicules.



*Le service de Police mutualisé œuvre chaque jour sur les territoires communaux de Bonne, Cranves-Sales, Juvigny, Lucinges, Machilly et Saint-Cergues. Les policiers municipaux sont assermentés et soumis au double agrément du Préfet (pour la police administrative) et du Procureur de la République (ils ont la qualité d'agents de police judiciaire adjoints).*

### Statistiques de la Police Intercommunale : 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2008

	Statiz	Fourrière VHL	Dégradations	Conflits de voisinage	Nuisances sonores	Gens du voyage	Opérations funéraires	Objets trouvés	Faits d'animaux	OTV	Enquêtes administratives	Environnement
BONNES	16	3	1	7	2		9		7	10	8	11
CRANVES SALES	22	5	10	10	18	1	12	30	31	21	16	24
JUVIGNY	1		1				2		3			4
LUCINGES	8			2	2		2		2	5	2	5
MACHILLY	4		3		2	5	3			2	1	2
SAINT CERGUES	13	2	3	3	1	2	14		5	1	3	31
<b>Total interventions</b>	<b>64</b>	<b>10</b>	<b>18</b>	<b>22</b>	<b>25</b>	<b>8</b>	<b>42</b>	<b>30</b>	<b>48</b>	<b>39</b>	<b>30</b>	<b>77</b>

	Police route	Urbanisme	Interventions avec Sapeurs Pompiers	Ecoles	Collège	Voirie	Démarchage sur le domaine public	Régulation circulation	Participations Manifestations	Autres (voir listings joints)	Total interventions par commune
BONNES	40	14	2	128		8	3	6	2	4	
CRANVES SALES	52	8	5	147	91	11	3	6	10	21	
JUVIGNY	9					1		1	1	4	
LUCINGES	16	4		56					2	2	
MACHILLY	11	1		3			1		2	1	
SAINT CERGUES	28	12	1	39		6	1	5	4	18	
<b>Total interventions</b>	<b>156</b>	<b>39</b>	<b>8</b>	<b>373</b>	<b>91</b>	<b>26</b>	<b>8</b>	<b>18</b>	<b>21</b>	<b>50</b>	<b>1203</b>

## 4-3 · Voirie entretien

### Au service de 130 kilomètres de voies

Les agents et prestataires extérieurs effectuent de nombreux chantiers : entretien des routes, déneigement et salage, curage des fossés, fauchage des accotements, entretien des panneaux de police et marquage au sol ainsi que l'entretien de l'éclairage public. Dans un souci de service public, il intervient sur le réseau routier afin d'assurer aux usagers une sécurité optimale.

### Quelques interventions exceptionnelles en 2008

- Interventions suite à d'importantes inondations à trois reprises dans l'année
- Réfection de l'aqueduc route de Limargues à Bonne
- Enrochement du fossé Chez Pallud à Lucinges
- Participation à la manifestation Couleur(s) d'automne

*Le service voirie entretien mutualisé œuvre chaque jour sur les routes communales de Bonne, Cranves-Sales, Juvigny, Lucinges, Machilly et Saint-Cergues.*





#### 4-4 • Développement économique (Maison de l'Économie Développement)

La Maison de l'Économie Développement remplit, pour l'essentiel, les missions suivantes :

- Assistance, conseil en matière de politique économique d'Annemasse Agglo et réalisation d'études spécifiques.
- Animation et gestion d'un guichet unique d'accueil aux porteurs de projet, de création et de développement d'entreprises dans le périmètre communautaire et de toutes personnes en quête d'informations à caractère économique.
- Consolidation et renforcement de la capacité d'attraction du territoire d'Annemasse Agglo, création d'un environnement favorable.
- Promotion de l'identité économique du territoire.
- Information et restitution à la Communauté d'Agglomération.

#### Un partenariat actif avec Annemasse Agglo

- Avec le Système d'Informations Géographiques (SIG)
- Avec l'Office du tourisme : action sur le tourisme économique
- Sur le développement de Zones d'Activités Economiques (Bois d'Arve, Technosite Altéa, Étoile Annemasse-Genève et les Erables)
  - En matière d'aménagement du territoire : bilan de la Charte de Développement Commercial

#### Une concertation économique régionale partenariale

- Suivi de la prospection réalisée par la Mission d'Implantation Publique en Rhône-Alpes
- Assistance et conseil auprès des élus et des techniciens

#### Des outils innovants au service des entreprises

##### L'espace ressources : de la création à la reprise d'entreprises

De nombreux outils, services et actions sont mis en place pour apporter proximité, simplicité, lisibilité et réactivité aux porteurs de projet. La baisse de la fréquentation de 2008 est en lien avec la bonne santé de notre économie permettant une situation de « plein emploi ».

L'espace ressources, c'est 2 365 accueils réalisés en 2008.

##### Immobilier d'Entreprises : faciliter l'implantation sur le territoire

En 2008, 252 nouvelles offres ont été enregistrées.

#### Développement d'entreprise : être au plus près des jeunes entreprises

- Les rencontres « jeunes entreprises » : 21 en 2008. Elles permettent de favoriser la pérennisation des jeunes entreprises.
- Les rencontres « partenaires » : 32 rencontres.
- Transmission d'entreprise : 11 projets de cessions suivis ont servi à répertorier et qualifier les porteurs de projets d'entreprises qui sollicitent l'espace ressources afin de constituer une base de données des repreneurs potentiels.

#### La Cité de la solidarité internationale

La MED s'est vue confier trois objectifs de missions pour l'année 2008 :

- définir et animer un concept novateur en lien avec les besoins des Organisations Non Gouvernementales (ONG).
- prospecter et promouvoir l'image de la Cité de la solidarité internationale. En lien avec la MED, Annemasse Agglo a également lancé une campagne de prospection auprès de 300 ONG à statut consultatif auprès des organisations des Nations Unies, n'ayant pas d'implantation dans l'Agglomération Genevoise.

Des implantations commencent déjà à voir le jour. C'est le cas de l'Antenne française de WECF, à qui Annemasse Agglo a pu proposer un bureau dès le 19 mai 2008, suite à la création de l'offre de locaux.

L'ONG BioForce doit également recruter un chargé de mission en 2009. Ce dernier sera basé dans les locaux de la Cité de la solidarité internationale afin d'étudier les possibilités de développement d'un centre Bioforce à Annemasse.



5

## Direction des solidarités, de l'éducation & de la culture

*L'Agglomération Annemassienne est, depuis longtemps, engagée dans une politique d'accompagnement et de traitement des difficultés sociales rencontrées par les habitants de son territoire.*

L'année 2008 a donc logiquement vu se développer un certain nombre d'actions portées et/ou soutenues par la Communauté d'Agglomération en direction des plus démunis, en matière d'accès aux droits et aux soins, ou encore de prévention de la délinquance et d'insertion socioprofessionnelle. L'objectif de l'Agglomération est bien de venir compléter et renforcer les réponses apportées au niveau des communes, au moyen

d'actions transversales et mutualisées. L'accompagnement et l'hébergement des publics en précarité, l'insertion socio-professionnelle, la lutte contre les addictions et la prévention de la délinquance demeurent les fondamentaux de la politique de cohésion sociale d'Annemasse Agglo. Pour autant, cette année 2008 est marquée par la volonté des élus de développer une politique citoyenne et solidaire. À compter d'octobre 2008 et dans le

cadre d'une restructuration globale, la Communauté d'Agglomération a choisi de rassembler au sein d'une direction des solidarités, de l'éducation et de la culture :

- Les axes de travail en matière d'intervention sociale ;
- l'éducation (actions en direction de la jeunesse, action scolaire et sport) ;
- la culture (développement culturel et École des Beaux-Arts du Genevois) ;
- la gérontologie ;

- le handicap ;
- la thématique des populations nomades en voie de sédentarisation.

Par les synergies déployées et les réponses apportées aux problématiques de notre territoire, cette direction des solidarités, de l'éducation et de la culture doit permettre progressivement de renforcer l'impact d'Annemasse Agglo dans la résolution des difficultés sociales de son territoire.



### Un cadre d'intervention pour l'hébergement de jour

Annemasse Agglo accompagne depuis 2000 l'association Escalé Accueil, qui gère l'accueil de jour en direction des publics en grande précarité. Le travail d'accueil et d'écoute fourni par les bénévoles est complété par un travail d'accompagnement social, assuré par deux professionnels. En août 2008, les élus ont donné leur accord pour que ces professionnels soient progressivement intégrés aux services de l'Agglomération, afin d'encadrer directement leur intervention et de simplifier le travail des bénévoles de l'association.

### Ouverture en continu de l'abri grand froid

Dans le cadre du Plan d'Urgence Hivernale, Annemasse Agglo assure depuis plusieurs années la gestion d'un abri grand froid. Le dispositif a pour objectif de sécuriser la prise en charge des publics en errance et/ou en grande précarité sur le territoire. Les élus ont souhaité ouvrir le dispositif en continu, du 1<sup>er</sup> décembre 2008 au 31 mars 2009, pour répondre au mieux aux besoins des personnes en errance. Cette nouvelle organisation a permis d'accueillir **91 personnes** et d'assurer **1 152 nuitées** pendant la période hivernale.

### Santé publique : vers la mise en place de l'Atelier Santé Ville

Dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale 2007-2009, les élus souhaitent mettre en place un Atelier Santé Ville. Ce dernier tente d'apporter une réponse adaptée aux problèmes

## 5.1 • Action sociale et politique de la ville

### Annemasse Agglo solidaire

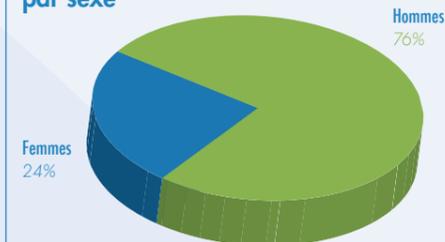
*En créant une Communauté d'Agglomération, les 12 communes d'Annemasse Agglo ont acté leur volonté de vivre ensemble.*

### L'hébergement d'urgence se réorganise

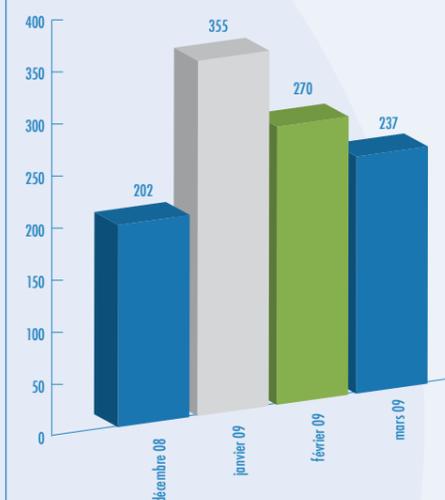
Depuis 2007, la mise en œuvre du Plan d'Accueil Renforcé pour les Sans Abri (PARSA) et la loi Droit au Logement Opposable (DALO) ont conduit les différents centres à se réorganiser en créant des places de stabilisation.

C'est dans ce cadre qu'Annemasse Agglo s'est mobilisée dans la mise en œuvre d'un schéma global d'accueil et d'hébergement d'urgence. Celui-ci comprend la restructuration progressive de l'hébergement d'urgence dans des locaux adaptés. La Communauté d'Agglomération s'est portée acquéreur d'un bâtiment à proximité des locaux actuels de la Maison Coluche à Ambilly pour accueillir le Centre d'Hébergement d'Urgence et de Stabilisation de l'Agglomération.

### Répartition des personnes hébergées par sexe



### Évolution du nombre de nuitées



rencontrés sur les territoires prioritaires, et de faciliter l'accès aux soins des populations les plus défavorisées.

En amont de sa mise en place, Annemasse Agglo a mandaté l'Observatoire Régional de Santé Rhône-Alpes (ORS) pour réaliser un état des lieux de la situation sanitaire et sociale. Le diagnostic indique que le territoire est riche mais très inégal. Selon les conclusions de l'ORS, la prospérité globale de l'Agglomération lisse des disparités et masque des situations moins favorables sur certains territoires.

Des pistes de travail ont été proposées, notamment en matière d'accès aux ressources de santé, d'équilibre alimentaire et de santé mentale. Le rapport final est disponible sur le site Internet d'Annemasse Agglo : [www.annemasse-agglo.fr](http://www.annemasse-agglo.fr).

### L'élan associatif

Annemasse Agglo propose un appui technique et financier aux acteurs sociaux, composés principalement d'associations. Dans de nombreux cas, elle intervient aussi directement pour coordonner l'action sur le terrain et favoriser une meilleure prise en compte des problématiques sociales de la cité.

THÈMES	DÉPENSES EFFECTUÉES EN 2008	EXEMPLES D' ACTIONS
Emploi, insertion, formation	160 000 €	Financement d'associations : Mission Locale, association pour le droit à l'initiative économique Accompagnement de dispositifs : Tremplin, Atelier A Tout' Vapeur
Accueil, hébergement et aides d'urgence et temporaire	90 000 €	Gestion d'un abri grand froid pour accueillir durant l'hiver 10 à 15 personnes chaque nuit. Suivi de l'Escalé et de la Maison Coluche.
Santé (accès aux soins, addictions, santé mentale, etc.)	118 000 €	Construction de locaux (inaugurés en 2008) pour l'association pour la Réhabilitation des Toxicomanes (APRETO)
Insertion des publics handicapés	75 000 €	Financement des activités de l'association Espace Handicap
Prévention de la délinquance	15 000 €	Coordination des acteurs de terrain (CISPD) Coordination du dispositif « Mesure d'éviction des conjoints violents » en lien avec le Tribunal de Grande Instance
Citoyenneté Accompagnement social Accès au droit Discriminations	47 000 €	Suivi et coordination de la Maison de Justice et du Droit (MJD)
Gérontologie	220 000 €	Gestion de l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) Les Gentianes situé sur Vétraz-Monthoux. Construction d'un deuxième EHPAD La Kamouraska
Nomades sédentarisés et gens du voyage	92 000 €	Recensement des besoins et coordination pour le logement de certaines familles. Participation d'Annemasse Agglo auprès du Syndicat Intercommunal de Gestion des Terrains d'Accueil (SIGETA) regroupant 56 communes sur le Genevois français
<b>Total</b>	<b>817 000 €</b>	

*Les thématiques de la colonne de gauche retracent les principaux champs d'action d'Annemasse Agglo en matière de solidarité avec, en colonne du milieu, le budget qui leur a été alloué en 2008. La colonne de droite retrace les principales actions associatives, par secteur, mises en œuvre en matière de solidarité.*



## 5.2 • Populations nomades sédentarisées

### Un partenariat à visée d'accompagnement social

Annemasse Agglo travaille conjointement avec les communes, l'État, le Conseil Général et l'Association Logement Accueil et Promotion (ALAP), ses principaux partenaires, sur les problématiques sociales concernant les familles en voie de sédentarisation. Depuis octobre 2008, une réflexion d'ensemble a été menée afin de clarifier le but de chacun des partenaires et de redéfinir, au moyen d'une convention actualisée, les missions de chacun. Un travail important a préalablement été entrepris pour identifier et répertorier les ménages présents sur le territoire de l'Agglomération et concernés par des problématiques sociales et/ou de logement. L'objectif consiste à disposer d'un diagnostic précis, afin de rechercher les solutions les plus adaptées.

### Des politiques de logements adaptés

Annemasse Agglo et ses partenaires ont travaillé conjointement, en 2008, sur plusieurs projets de logements adaptés :

- Sur la commune de Juvigny : réhabilitation d'une maison et construction d'une autre maison, dont la gestion est confiée à la SA Mont-Blanc.
- Sur la commune d'Ambilly : rénovation de deux bâtiments des anciennes douanes de « Mon Idée » et « Pierre à Bochet », pour la réalisation de six logements au total. Dans chacun des bâtiments, un appartement (type T3 ou T4) doit permettre le relogement d'une famille en cours de sédentarisation.

## 5.3 • Gérontologie et handicap

### Une année dense pour le CIAS

Le Centre Intercommunal d'Actions Sociales (CIAS) a vu son périmètre d'intervention s'élargir, passant de 6 à 12 communes. De fait, en application de ses nouveaux statuts, il a dû mettre en place un nouveau Conseil d'Administration de 25 membres.

### • L'établissement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) les Gentianes à Vétraz-Monthoux

L'activité des Gentianes est centrée sur l'accueil et l'accompagnement des 80 résidents. 14 d'entre eux sont partis cette année et 14 nouveaux résidents ont été accueillis. Les Gentianes ont pu compter sur l'appui bénévole de l'association « Au rendez-vous des Gentianes », qui améliore le quotidien des résidents. Grâce à elle, sont organisés chaque mois des anniversaires collectifs avec des spectacles de qualité.

### • L'EHPAD la Kamouraska à Gaillard

L'établissement est en cours de construction. Après un travail conséquent de stabilisation et d'étanchéité du terrain, l'EHPAD a commencé à sortir de terre à la fin de l'année 2007. Il a été réalisé tout au cours de l'année 2008 pour entamer véritablement sa phase de second œuvre dès la fin de l'année (clos et couvert). L'établissement devrait pouvoir accueillir de nouveaux résidents dès le début de l'année 2010.

Seront organisés entre les deux EHPAD des liens de complémentarité.



## 5.4 • Jeunesse : le centre aéré de La Bergue

2008 marque la troisième année de gestion du centre aéré de La Bergue par la Fédération des œuvres laïques (FOL), l'échéance de la Délégation de Service Public (DSP) étant fixée au 31 décembre 2010.

### Un taux de fréquentation en hausse

En 2008, le centre de La Bergue a totalisé près de 15 543 journées enfants et plus de 1 000 journées scolaires et accueil en centre de loisirs. Cet accueil de base représente 928 enfants différents et 651 familles de toutes origines professionnelles et sociales confondues, ce qui en fait « le centre de toutes les familles et de tous les enfants ». Le séjour hiver a totalisé 1 200 journées enfants autour des activités neige et des jeux autour de l'air et de l'eau. Même succès pour le séjour printemps 2008 qui se chiffrait à près de 120 enfants accueillis sur les 15 jours, soit 1 200 journées. Quant aux séjours été, le plafond de fréquentation a largement été atteint avec 10 000 journées enfants. Le succès du centre se répercute également dans la fréquentation des scolaires et de l'accueil des autres centres de loisirs puisque le seuil de saturation des 1 100 journées par an est quasiment atteint et plusieurs classes ont dû être refusées, notamment lors de manifestations comme la fête de la science.

### Un projet éducatif partenarial de qualité

Un axe principal a été mis sur l'éducation à la citoyenneté. Ainsi, tous les enfants du centre partagent de mêmes objectifs forts autour du « vivre ensemble » ou de thèmes fédérateurs fondés sur le partage et le respect. Le principe même du centre de La Bergue se définit aussi et surtout à travers le label Citoyenneté Environnement et Développement Durable (CED), obtenu par le centre en mai 2007. Ce label s'appuie sur les directives des programmes scolaires et des instructions officielles et concerne aussi bien les activités éducatives du centre que son mode de fonctionnement.

### Des activités variées autour d'objectifs forts

- la mini-ferme
- la mare pédagogique
- la participation à la semaine d'Éducation contre le Racisme et les discriminations
- la Fête de la Science autour de la visite d'une usine de traitement des eaux
- le Bus sans Frontières lors de l'opération Solidarité Internationale

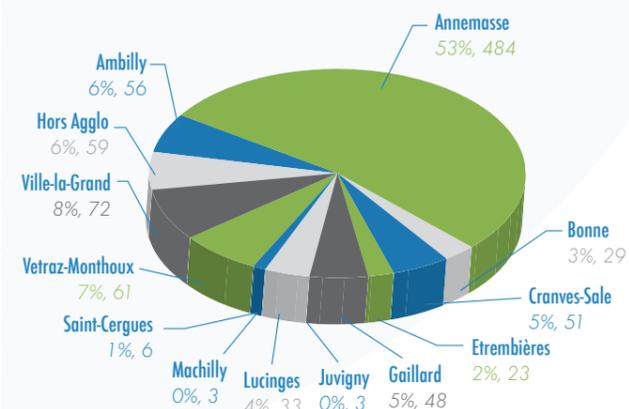
### Une gestion équilibrée

Une bonne gestion et un contrôle régulier des dépenses ont permis au centre de La Bergue d'être excédentaire dans son exercice financier : sur 563 326 € alloués, 515 326 € ont été dépensés.



### Nombre d'enfants différents accueillis par commune

AMBILLY	56
ANNEMASSE	484
BONNE	29
CRANVES-SALES	51
ETREMBIÈRES	23
GAILLARD	48
JUVIGNY	3
LUCINGES	33
MACHILLY	3
SAINT-CERGUES	6
VETRAZ-MONTHOUX	61
VILLE-LA-GRAND	72
HORS AGGLO	59
Total	928



## 5.5 • Sport

### La gestion des équipements sportifs

- **Les gymnases :** les sept gymnases de l'Agglomération sont occupés en journée et durant la période scolaire par les établissements scolaires et en soirée par les clubs sportifs de l'Agglomération.

Gymnase des Glières (Annemasse)  
Gymnase Jacques Balmat (Vétraz-Monthoux)  
Gymnase Henri Bellivier (Gaillard)  
Gymnase Paul Langevin (Ville-la-Grand)  
Gymnase Romain Baz (Gaillard)  
Gymnase le Pralère (Cranves-Sales)  
Gymnase le Salève (Annemasse)

- **Le stand de tir et le complexe de tennis des Verchères :**

Annemasse Agglo dispose également d'un stand de tir à Juvigny et d'un complexe de tennis aux Verchères. Ces installations sont mises gratuitement à disposition des associations sportives, la Cible du Salève et le Tennis Club du Salève.

- **Le foyer de ski de fond des Voirons :**

suite à sa création le 1er janvier 2008, Annemasse Agglo est propriétaire du foyer de ski de fond des Voirons, situé sur le plateau de Plaine Joux dans la station des Brasses.

- Durant la période hivernale, le bâtiment foyer accueille les élèves des écoles primaires de l'Agglomération en période scolaire, et reste ouvert aux centres de loisirs et à l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP), les mercredis et pendant les vacances de février.

- Durant la période estivale, ce sont les structures accueillant des jeunes (scolaires, périscolaires et services jeunesse), les services municipaux de retraités, et associations sportives de l'Agglomération qui l'utilisent.

### Les subventions pour l'année 2008

En 2008, aucune association sportive de l'Agglomération n'a fait de demande de subvention. Annemasse Agglo a reçu des dotations du Conseil Régional Rhône-Alpes et du Conseil Général de Haute-Savoie pour la mise à disposition des gymnases, respectivement aux lycées et collèges de l'Agglomération pour l'année 2007-2008.

CONSEIL RÉGIONAL RHÔNE-ALPES	40 530 €
CONSEIL GÉNÉRAL 74	55 267,81 €

## 5.6 • Scolaire

### Les subventions versées aux établissements scolaires

Les subventions accordées aux établissements scolaires du secondaire pour l'année scolaire 2007-2008 se répartissent en deux postes :

- **Les subventions pour les actions éducatives :**

réussite éducative, échanges avec des établissements scolaires à l'étranger, activités pédagogiques, éducation à la citoyenneté. Elles sont réparties, par établissement, de la façon suivante :

ÉTABLISSEMENTS	SUBVENTIONS
COLLÈGE JACQUES PRÉVERT	2 508 €
COLLÈGE PAUL LANGEVIN	2 655 €
COLLÈGE MICHEL SERVET	2 000 €
LYCÉE DES GLIÈRES	2 503 €
LYCÉE LE SALÈVE	1 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>11 166 €</b>

- **Les subventions versées aux associations sportives scolaires**

ASSOCIATIONS SPORTIVES SCOLAIRES D'ÉTABLISSEMENTS SECONDAIRES	SUBVENTIONS
COLLÈGE JACQUES PRÉVERT	2 566,96 €
COLLÈGE PAUL LANGEVIN	3 388,78 €
COLLÈGE MICHEL SERVET	2 099,92 €
COLLÈGE PAUL EMILE VICTOR	2 817,40 €
LYCÉE DES GLIÈRES	2 206,44 €
LYCÉE JEAN MONNET	3 057,22 €
<b>TOTAL</b>	<b>16 136,72 €</b>

## 5.7 • Culture

### Le Ciné Actuel en chiffres

En 2008, le Ciné Actuel de la MJC Centre a accueilli **23 897 spectateurs sur 786 séances**. Au total, **138 films** ont été projetés. Dans le cadre des dispositifs « école et cinéma » et « lycéens au cinéma », **8 557 scolaires** se sont rendus au Ciné Actuel (36 % de la fréquentation totale). Principal financeur public (avec le Centre National de la Cinématographie) du Ciné Actuel, Annemasse Agglo l'a doté d'une subvention de : **36 000 €, soit 23 % des recettes totales**.

### L'École des Beaux-arts du Genevois (EBAG)

#### Une fréquentation en hausse

642 élèves étaient inscrits en 2007-2008, contre 634 en 2006-2007 et 615 en 2005-2006. Sur cette proportion d'élèves, 298 étaient des adultes et 283 des jeunes. 390 des inscrits venaient d'Annemasse Agglo, soit 16 % de plus que l'an passé.

#### Zoom sur la classe préparatoire

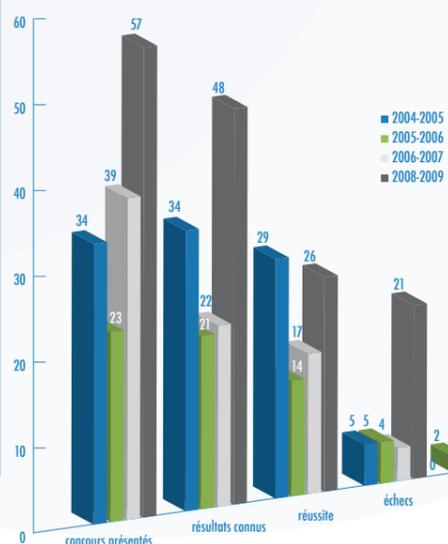
En 2007-2008, 11 élèves ont suivi le module préparatoire et 18 autres ont suivi la classe préparatoire. 57 concours ont été passés dans des écoles toujours plus sélectives et de renommée internationale, contre 39 l'an passé. On note un taux moyen de réussite de 55 %.

### Des activités diversifiées

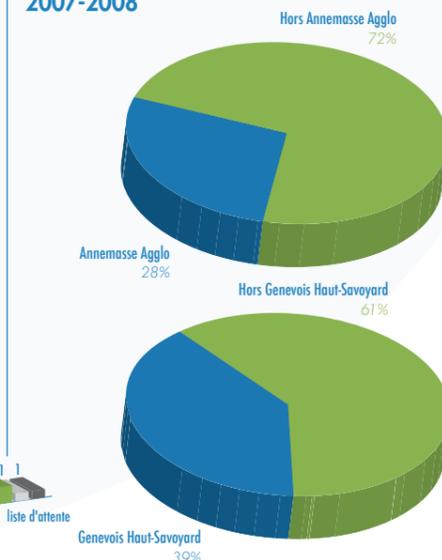
L'EBAG propose différents cours :

- des cours loisirs et formations pré-diplômantes ;
- des ateliers périscolaires pour les communes d'Annemasse, Gaillard et Etrembières ;
- des ateliers petite enfance pour le personnel de la halte-garderie d'Annemasse (enfants de 18 mois à 3 ans ainsi qu'une formation des éducatrices) ;
- des cours loisirs, des ateliers petits-enfants et périscolaires adolescents pour la commune de Saint-Julien-en-Genevois ;
- un atelier gravure pour le collège Jacques Prévert.

### Comparatif résultats classe préparatoire entre 2004 et 2008



### Origines des élèves de classe préparatoire 2007-2008





6

## Direction de la prospective territoriale

*Le pôle prospective territoriale regroupe des agents provenant de plusieurs collectivités fusionnées : Communauté d'Agglomération de la Région Annemassienne (notamment service habitat et service aménagement), Communauté de Communes des Voirons (service tourisme) et Syndicat d'études du Genevois Haut-Savoyard (SCOT, PDU).*

Son action correspond à l'un des rôles fondamentaux des Communautés d'Agglomération : la conduite du développement territorial, afin d'anticiper les évolutions futures et de veiller aux équilibres d'aujourd'hui et de demain. Dans une Agglomération Annemassienne très complexe dans ses dynamiques urbaines et sa situation transfrontalière, la nécessité de mettre en œuvre des stratégies de développement territorial cohérentes et bien pensées demande une forte capacité d'anticipation prospective. Le document majeur qui structure cette politique est le Schéma de COhérence Territoriale (SCOT), qui a joué un rôle de document «fondateur» dans la dynamique politique ayant conduit à la création de la Communauté d'Agglomération. Le SCOT a été approuvé fin 2007, et le rôle du pôle prospective est aujourd'hui de le décliner concrètement, dans ses différentes

thématiques (logement, déplacements, aménagement, activité commerciale, tourisme), tant sur la stratégie que l'action opérationnelle, sachant que la dimension transfrontalière omniprésente lors d'un aménagement du territoire, introduit une complexité supplémentaire.

Et dans ces différents domaines, Annemasse Agglo a aujourd'hui la stature lui permettant d'assumer des projets ambitieux, capables de préparer un avenir plus durable à notre territoire. L'exemple des transports urbains, où elle conduit parallèlement la préparation du futur tramway transfrontalier, projet majeur de la prochaine décennie pour l'Agglo, et l'extension du réseau urbain vers les communes de la CCV (mise en œuvre en septembre 2008), le tout inscrit dans une stratégie de déplacement cohérente, en est un bon exemple.

### 6.1 • Tourisme

#### 6.1.1 • L'Office du tourisme : entre dynamisme et innovation

L'Office du tourisme a recensé 71 380 visites sur son site Internet cette année contre 63 570 en 2007. Les passages au guichet s'élevaient à 32 467 en 2008 et 36 004 en 2007.

#### Des opérations partenariales tournées vers un tourisme « économique »

- Un partenariat billetterie : avec par exemple le concert de Jane Manson, qui a totalisé 158 ventes de billets, la Tour au Loup Reignier 97 billets vendus.
- Les visites du nouveau tronçon A41 Nord : 16 visites ont été organisées avec l'Office et ses partenaires Adelaç et l'A41 Nord.
- « L'opération terroir » qui s'est déroulée en juillet et août 2008 en partenariat avec 10 restaurants adhérents de l'Office.



- « Les animations d'été au Salève » ont permis de faire découvrir ou redécouvrir le Salève au travers de conférences, balades à dos d'âne ou en VTT et sorties rando.
- « Découvrez les acteurs économiques » d'octobre à décembre 2008, 171 visites ont permis aux touristes ou simples curieux de leur patrimoine économique de pénétrer dans les coulisses de quelques entreprises du territoire d'Annemasse Agglo.

### 6.1.2 · Couleur(s) d'automne: un rayonnement culturel sur le territoire



#### Le festival en chiffres

70 élus et partenaires présents à l'inauguration.

292 couverts servis au repas caritatif du restaurant « le Déjeuner sur l'herbe ».

130 enfants ont participé à l'atelier Land art enfant.

2 € : le prix de l'entrée au public avec la gratuité pour les enfants, les personnes de moins de 15 ans, les chômeurs et les étudiants.

300 heures de travail, tous secteurs confondus le week-end de la manifestation.

Les 20 et 21 septembre 2008 s'est tenue au Lac de Machilly la seconde édition de Couleur(s) d'automne. Articulé autour d'un concept original « entre nature et culture, ce que la nature nous donne, ce que l'homme en fait », l'événement a mêlé ateliers pour enfants, marché aux plantes, conférence sur l'éco-jardinage ou encore festival d'art éphémère, sans oublier le restaurant « Déjeuner sur l'herbe ». Enjeu en termes d'images, la manifestation, qui a totalisé près de 3 000 entrées (dont 1 567 entrées payantes) s'est fondée, cette année encore, sur l'originalité de son concept novateur, ce qui en a fait toute sa valeur ajoutée.

#### Les moyens financiers :

Couleur(s) d'automne a bénéficié d'aides financières et matérielles émanant de collectivités, de syndicats et de partenaires privés et associatifs.

#### Les subventions :

Le Syndicat Mixte Intercommunal de gestion du contrat global (SIMBAL) a versé une subvention de 11 900 €, dont 7 000 € au titre du développement culturel et 4 900 € au titre du développement durable. Le Conseil Général 74 a versé une subvention de 1 500 €. Le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique pour l'aménagement et l'entretien du Foron (SIFOR) a attribué une aide de 1 000 €.

#### Le sponsoring :

Botanic a assuré une participation financière de 1 500 € et l'installation d'un stand conseil sur l'éco-jardinage. Shopping Etrembières a assuré une participation financière de 1 500 € et la mise en place d'une exposition photographique itinérante sur le festival Land art et art éphémère. Le Crédit Agricole des Savoies a versé une subvention de 500 €.

#### Les aides matérielles

- L'Office du tourisme de l'Agglomération Annemassienne : promotion
- La Villa du Parc a piloté le jury de sélection des œuvres du festival.
- Le lycée d'Enseignement Professionnel (LEP) du Salève a conçu les panneaux d'interprétation des œuvres et mis à disposition les élèves de la section « service et cuisine » pour le restaurant.
- La Maison Familiale et Rurale (MFR) de Bonne a récolté des matériaux végétaux et minéraux pour les ateliers enfants de création libres Land art.
- Transport en commun de l'Agglomération Annemassienne (TAC) a mis en place des navettes Annemasse/Machilly.
- L'imprimerie Uberti Jourdan a offert les 1 000 affiches 40x60.

#### Un bilan financier en équilibre

DÉPENSES	MONTANT EN €
ADMINISTRATIF - LOGISTIQUE	2 900
COMMUNICATION	8 605
INAUGURATION + AUTRES REPAS	2 969
SÉCURITÉ	1 863
FESTIVAL LAND ART	22 218
SCOLAIRES	1 470
CONFÉRENCES	770
ATELIER ENFANTS	1 355
PHOTOGRAPHE	1 000
FOURNITURES DIVERSES	1 000
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>44 150</b>

La colonne de gauche indique les principaux postes de dépenses qui ont été nécessaires à la mise en œuvre de l'événement Couleur(s) d'automne 2008. La colonne de droite retrace le montant effectivement versé en euros par poste.

RECETTES	MONTANT EN €
RECETTES PROPRES	4 484
PARTICIPATION ANNEMASSE AGGLO	16 366
SUBVENTIONS	19 800
SPONSORING	3 500
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>44 150</b>

La colonne de gauche indique les principales sources de recettes versées dans le cadre de l'événement Couleur(s) d'automne 2008. La colonne de droite retrace le montant effectivement perçu en euros par poste.

### 6.2 · Le téléphérique du Salève

Le 1<sup>er</sup> janvier 2008 est un tournant important dans l'histoire du téléphérique de Salève. Son exploitation est désormais confiée au Groupement Local de Coopération Transfrontalière (GLCT), composé de la République et Canton de Genève, de la commune de Monnetier-Mornex et d'Annemasse Agglo. Ce groupement transfrontalier est devenu propriétaire des terrains et des installations, dans le cadre d'une délégation de service public. L'année 2008 correspond également au rachat de la Société d'Exploitation du Téléphérique du Salève par le groupe Véolia Environnement, au travers de sa branche Véolia Transport.

#### Quelques chiffres sur le fonctionnement du téléphérique

Avec un taux d'ouverture à la clientèle de 68,5 % en 2008, le téléphérique a fonctionné 18 jours supplémentaires par rapport à l'an passé.

2008	NOMBRES DE JOURS DE FONCTIONNEMENT	NOMBRE DE COURSES EFFECTUÉES
JANVIER	12	312
FÉVRIER	12	335
MARS	11	297
AVRIL	26	670
MAI	31	977
JUIN	30	977
JUILLET	31	1 132
AOÛT	31	1 175
SEPTEMBRE	30	935
OCTOBRE	27	723
NOVEMBRE	4	129
DÉCEMBRE	5	120
<b>TOTAL</b>	<b>250</b>	<b>7 782</b>

108 770 voyages ont été réalisés.

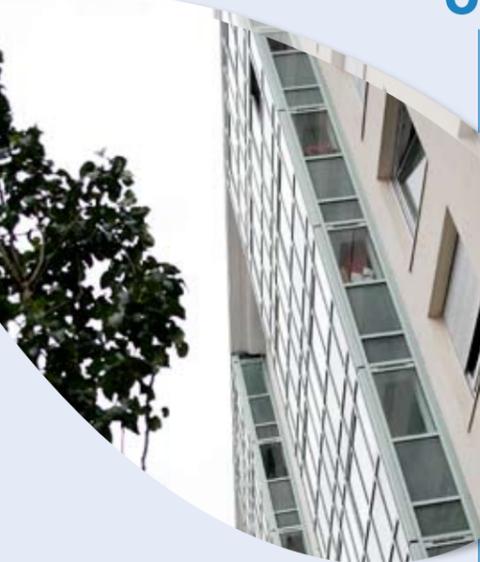
Le téléphérique enregistre donc une

légère hausse de sa fréquentation

avec 1 700 voyages supplémentaires

par rapport à l'an passé.





### 6.3 • Logement

Le rôle principal du service habitat consiste à animer le Programme Local de l'Habitat (PLH) 2004-2008 qui est la ligne conductrice de la politique du territoire pour une durée minimale de six ans.

#### Deux évolutions majeures du PLH en 2008

- La première a été marquée par la fusion des deux PLH de l'ex-CCV et de l'ex-2C2A.
- La seconde a été marquée par la décision des élus de réserver en priorité le logement social intermédiaire pour les structures collectives et le logement social dont les loyers sont plus bas : Prêt Locatif à Usage Social (PLUS) et Prêt Locatif Aidé d'Intégration (PLAI). Ceci exclut les logements Prêt Locatif Social (PLS) des objectifs du PLH.

#### PLH : des actions complémentaires et cohérentes

Les deux PLH ont élaboré leurs actions sur la base d'un diagnostic commun. Elles portent sur l'ensemble des aspects de la chaîne du logement :

- la programmation : objectifs chiffrés de production de logements privés et publics à l'échelle de chaque commune ;
- la production : soutien financier à la réalisation de logements aidés et mise en place d'un Fonds de Portage Foncier Intercommunal (FPFI) destiné à mobiliser des terrains pour la réalisation de logements aidés ;
- la gestion : travail partenarial autour des attributions de logements aidés avec notamment la réalisation d'une étude de peuplement du parc locatif social ;
- les publics spécifiques (jeunes, personnes en perte d'autonomie, handicapés, gens du voyage en cours de sédentarisation, etc.) avec la réalisation d'un atlas des logements publics accessibles.

De façon quantitative, les objectifs de production de logements aidés sont largement réalisés. En revanche, ce type de logement, qui concerne près de 75% de la population, a progressé beaucoup moins rapidement que le logement à loyer libre.

#### Autres actions mises en œuvre en 2008

La montée en puissance du dispositif Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), qui propose des subventions et une assistance au montage de dossier gratuite aux propriétaires privés désireux d'améliorer le confort de leur logement.

Le démarrage des travaux ou la livraison de 57 logements aidés sur les terrains acquis par Annemasse Agglo au titre du Fonds de Portage Foncier Intercommunal (FPFI).

#### Zoom sur le lancement du prochain PLH

Le 4 avril 2008, le conseil communautaire a officiellement mis son PLH en révision et, en juillet 2008, a validé les composantes du cahier des charges de consultation pour la réalisation du prochain PLH. Annemasse Agglo souhaite approfondir son diagnostic autour des points suivants :

- qualifier la production de logements réalisée à l'occasion des derniers PLH ;
- évaluer les outils mobilisés par les communes pour parvenir à leurs objectifs ;
- analyser les moyens techniques et financiers utilisés par le service habitat pour la mise en œuvre de son PLH ;
- évaluer l'état de la mixité sociale sur le territoire de l'Agglomération ;
- identifier les produits manquants, au regard des besoins, en termes d'adéquation prix ou loyer/taux d'effort.

### 6.4 • Aménagement du territoire et relations transfrontalières

#### Valoriser le patrimoine Annemassien : deux opérations territoriales spécifiques

Première année de mise en œuvre du SCOT avec :

- La mise en place de la commission « SCOT et PLU – Schéma commercial » ;
- L'engagement d'une étude sur les potentiels d'urbanisation et analyse de la compatibilité des Plans d'Occupation des Sols (POS) et Plans Locaux d'urbanisme (PLU) actuels avec le SCOT ;
- Le suivi des procédures PLU en cours ;
- L'organisation et animation d'un séminaire des élus sur le SCOT.

Lancement du Périmètre d'Aménagement Coordonné d'Agglomération (PACA) Genève-Eaux-vives-Annemasse avec :

- La désignation d'un co-chef de projet côté français ;
- La rédaction d'un document cadre et d'un projet de cahier des charges ;
- Le comité de pilotage politique du PACA le 12 décembre 2008.

#### Aménager le territoire pour la mise en œuvre demain d'une étude test

Cette étude-test s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'Agglomération Franco-Valdo-Genevois à travers des études à l'échelle locale : les Périmètres d'Aménagement Coordonné d'Agglomération (PACA). Elle doit vérifier si l'aménagement et le réaménagement de cette importante portion de territoire permettent d'accueillir les 30 000 nouveaux habitants et 10 000 emplois qualifiés envisagés dans le cadre de la Participation Aux Frais Généraux (PAFG) à l'horizon 2030. Au terme de cette étude-test un concept territorial et des projets d'image directrice pourront être présentés pour le périmètre situé sur les 14 communes de ce PACA. Cette étude doit aboutir à la mise en place d'un concept d'aménagement territorial évolutif, qui sera utilisé par ailleurs avec les autres concepts résultant des 9 PACA comme données de base et support de vérification pour d'autres études sectorielles conduites.

#### Le déploiement de la démarche FISAC

- Poursuite de la mission d'accompagnement des communes pour le montage de FISAC communaux (mission MED).
- Recrutement d'un Chef de projet FISAC (février-mars 2008).
- Mise en œuvre de la tranche 1 du FISAC intercommunal, notamment avec la réalisation des événements « semaine du goût » et « Papilles et pupilles et fêtes ! ».

#### Le suivi d'autres projets :

- suivi des dossiers de développement commercial ;
- suivi des dossiers Commissions Départementales d'Équipement Commercial (CDEC) puis Commissions Départementales d'Aménagement Commercial (CDAC) ;
- avis officiel d'Annemasse Agglo sur le projet de SCOT d'Arve et Salève (juin 2008) ;
- instructions des projets communaux en vue d'une intervention de l'établissement public foncier local sur le territoire ;
- poursuite de la démarche Étoile Annemasse-Genève dans une dynamique partenariale et une stratégie méthodologique.

### 1<sup>er</sup> salon des métiers de l'Humanitaire « UN FRANC SUCCÈS ».

Afin de promouvoir le projet de la Cité de la Solidarité Internationale, Annemasse Agglo a accueilli les 28, 29 et 30 novembre 2008, au centre Martin Luther King à Annemasse, une grande manifestation autour des métiers de l'humanitaire et de la solidarité.

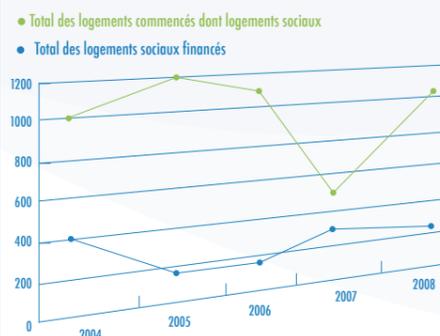


Premier salon des métiers humanitaires jamais organisé en France, de grandes ONG françaises et suisses sont venues témoigner de leurs expériences, de leurs métiers. Entre conférences, tables rondes et animations diverses, un espace emploi, ainsi que des entretiens individuels étaient également au programme du week-end.

La manifestation a attiré plus de 2000 visiteurs. Le public, composé majoritairement de jeunes actifs et étudiants issus de la Région Rhône-Alpes et du Canton de Genève, ont été plutôt satisfaits de leur visite au Salon.

La colonne du milieu présente l'ensemble des logements, notamment des logements sociaux, commencés sur le territoire d'Annemasse Agglo par année. La colonne de droite indique le nombre total de logements sociaux qui ont été financés par l'Agglomération par année.

Année	Total des logements commencés dont logements sociaux	Total des logements sociaux financés
2004	983	418
2005	1 225	134
2006	1 087	112
2007	542	290
2008	1 062	244





## 6.5 • Transports

Annemasse Agglo est la structure organisatrice des transports publics urbains sur son territoire. Elle confie, dans le cadre d'une Délégation de Service Public (DSP), la gestion du réseau à une société privée : **la société TP2A** (Transports Publics de l'Agglomération Annemassienne).

Du fait de la création d'Annemasse Agglo, une nouvelle convention de délégation a été signée avec des enjeux forts en matière de politique des transports en communs. Un des points forts de l'année 2008, est également l'extension du réseau sur les communes de l'ex-CCV au 1<sup>er</sup> septembre 2008 pour offrir deux nouvelles lignes desservant les communes de Cranves-Sales et de Bonne. Ce nouveau réseau est complété par une desserte de Type Appel à la Demande (TAD) avec le service Proxitac.

### Extension et développement des transports en commun : Deux axes majeurs

Deux évolutions majeures pour la politique des transports en commun caractérisent 2008 :

- **l'extension du réseau urbain** en direction des communes de Bonne et de Cranves-Sales, et des lignes de transport à la demande sur l'ensemble des communes de l'ex-CCV ont conduit à la réorganisation globale de l'ensemble du réseau urbain ;
- **la préparation de projets de transport collectif majeurs.** L'étude de faisabilité sur le projet de prolongation du tramway genevois et la création d'un Bus à Haut Niveau de Service transversal (BHNS) a été rendue.
- **L'engagement d'études sur la thématique globale des transports :** études transfrontalières, et études liées à l'approfondissement du Plan de Déplacements Urbains (PDU), diagnostic sur l'accessibilité handicap notamment.

### Réseau de bus urbains : adapter l'offre à la demande des usagers

- **Plus de lignes :** depuis janvier 2008, les lignes 1 et 2 ont été améliorées en termes de dessertes avec une connexion facilitée avec les tramways (lignes 12, 16 et 17). Les lignes scolaires se sont intégrées au sein des lignes régulières. En application de la nouvelle convention de DSP, une ligne de nuit « Noctabus » a été mise en exploitation le 19 décembre 2008.
- **Écouter les usagers :** une attention particulière a été apportée aux réclamations émises suite à la mise en exploitation du nouveau réseau.

### Le service de Transport à la demande (TAD) trouve son rythme de croisière

Proxi'TAC sur l'exercice 2008, c'est plus de 19 000 voyages réalisés. Fin 2008, le rythme étant de l'ordre de 430 voyages par semaine.

### Handi'TAC au service de ses usagers

Handi'TAC, c'est plus de 8 000 voyages en 2008, soit 700 de plus qu'en 2007 ce qui engendre un rythme de 170 voyages par semaine. Le ticket unité des clients usagers des services Handi'TAC a fait l'objet d'une diminution tarifaire. Celui-ci est en effet passé de 2,40 € à 1,20 € : ce qui traduit la volonté des élus locaux de traiter l'ensemble de la population avec les mêmes règles tarifaires.

### La navette interparkings ne séduit pas encore

Produit innovant au service du développement durable, la navette interparkings propose un stationnement et un transport gratuits en dehors du cœur de ville avec une fréquence de 10 minutes. C'est un bilan en demi-teinte pour la navette qui totalise moins de 4 700 voyages, soit à peine 90 par semaine.

### La progression des titres de transports

- **Les abonnements**
  - UNIRESO RÉGIONAL ADULTE +35,5%
  - UNIRESO RÉGIONAL JUNIOR +27,4%
  - TOUT ANNEMASSE ADULTE +13,3%
  - TOUT ANNEMASSE JUNIOR +11,1%
  - DIABOLO HEBDOMADAIRE +11,5%
  - DIABOLO MENSUEL -1,0%
  - DIABOLO ANNUEL +28,7%

L'évolution des ventes entre 2007 et 2008 est en nette augmentation pour tous les types d'abonnements, sauf pour le DIABOLO mensuel. On peut également remarquer que le recours à des abonnements transfrontaliers enregistre une augmentation constante et que le titre DIABOLO poursuit sa mutation d'abonnements mensuels en abonnements annuels.

- **Les tickets à l'unité**

On note également à nouveau cette année une augmentation des ventes de tickets à l'unité, soit 6,4 % de plus que l'an passé. En 2008, la recette des ventes de tickets s'élève à 985 146 € contre 925 742 € en 2007.

### Le parc de véhicules s'élargit avec un nouvel autobus

Le parc de matériel roulant est composé de 28 autobus dont :

- 5 véhicules dédiés aux services Proxi'TAC et Handi'TAC ;
- 3 véhicules de service.

En 2008, le parc autobus est passé à 28 autobus, dont deux neufs ont été mis en exploitation en juillet 2008. Véhicules « nouvelle génération », ils sont accessibles à tous, y compris aux personnes à mobilité réduite (PMR), et équipés de portes électriques type Tram. Le montant de l'investissement s'élève à 470 000 €.

### Les transports en chiffres

- **1 167 000 km** : c'est le réseau TAC en 2008, soit +10% d'augmentation par rapport à l'an passé.
- **122 937 km**, c'est l'étendue du réseau Proxi'TAC.
- **58 982 km** pour le réseau Handi'TAC.
- **Plus de 3 601 000 voyages** réalisés en 2008.
- **105 implantations d'arrêts et 27 aménagements** réalisés dont celui de la route de Genève qui traverse les communes d'Ambilly, d'Annemasse et de Gaillard totalisant plus de **2 km** de voie bus.
- **+4,19%** de recettes par rapport à l'objectif contractuel.
- **+11,11%** de recettes par rapport à l'exercice 2007.
- **95%** des réclamations ont été traitées.
- **145 infractions** ont été constatées en 2008 et **75 procès-verbaux** dressés.





7

## Direction des services techniques

*L'année 2008 a été particulièrement marquée par la mise en œuvre de l'organisation des compétences techniques suite à la récente fusion. Celle-ci a été relativement simple quant au secteur du patrimoine et aux compétences déchets. L'ex-CCV ne possédait que peu de biens immobiliers. Dans le domaine des déchets, elle travaillait exclusivement avec des prestataires extérieurs privés. Annemasse Agglo a donc repris les marchés en cours qui seront exécutés jusqu'à leur terme.*

Pour les services de l'eau, la fusion a entraîné de fait le retrait des communes :

- de Cranves-Sales, Juvigny, Machilly et Saint-Cergues du Syndicat Intercommunal des Eaux des Voirons (SIEV), soit 4 communes sur les 8 composant ce Syndicat ;
- de Bonne et Lucinges du Syndicat Intercommunal des Eaux des Rocailles (SIER) de Reignier.

Concernant l'assainissement, les communes de la CVV ont, en application de la loi, quitté le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Menoge qui a été dissous puisqu'il était réduit à un seul membre, la commune de Fillinges. Celle-ci a décidé d'adhérer au Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Bellecombe (SIAB). Des dispositions ont été prises pour intégrer à l'Agglomération une partie des personnels de syndicats d'eau et la totalité des agents du SIAM.

En outre, les modalités d'exploitation des réseaux d'eau et d'assainissement ont été définies sur un délai très court pour assurer leur gestion dans les meilleures conditions.

Des négociations ont également été menées avec le SIER et le SIEV en vue de définir les mesures transitoires permettant de garantir la production et la distribution de l'eau dans cette nouvelle configuration de l'intercommunalité.

### 7.1 • Gestion technique du patrimoine mobilier et immobilier

#### Patrimoine mobilier et immobilier

Le patrimoine mobilier concerne l'achat de petits matériels pour les espaces verts, pour les gymnases et l'achat de véhicules.

**Montant des dépenses : 130 131,11 €**

Chaque année, un programme pluriannuel d'investissements pour les grosses réparations est validé par les élus. Il permet ainsi la planification des travaux pour l'année budgétaire. Montant des

**Travaux immobilier : 1 019 726,83 €**

### 7.2 • Propreté

#### De la collecte au traitement des ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères se fait en régie directe, en porte à porte, sur le territoire de l'ex-CARA, et par prestataire privé sur le territoire de l'ex-CCV.

L'harmonisation est envisagée en 2011, au terme du marché de prestation exécuté sur le territoire de l'ex-CCV.

Annemasse Agglo a délégué le traitement des ordures ménagères au SIDEFAGE qui gère l'incinérateur de Bellegarde (01), le transport ferroviaire des ordures ménagères, ainsi que la dotation et la collecte des 95 Points d'Apport Volontaire (PAV) répartis sur tout le territoire pour le tri des emballages ménagers (verre, papier/cartonnettes, plastique/alu).

Il existe une redevance spéciale pour la collecte des déchets assimilables aux ordures ménagères des structures privées exonérées de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Elle se présente sous la forme d'un forfait au nombre de bacs collectés par le service, dont les tarifs sont révisés annuellement.

#### Les déchetteries

Quatre déchetteries sont réparties sur le territoire : à Vétraz-Monthoux, Gaillard, Saint-Cergues et Bonne. Leur gestion se fait directement par le service propreté pour le gardiennage et les évacuations, à l'exception des 2 déchetteries de l'ex-CCV qui sont sous contrat de prestation. Ces derniers arriveront à échéance mi-2009 et Annemasse Agglo en reprendra la gestion.

PRODUITS	TONNAGES 2008
VERRE	1 910,43
CARTONS	450,56
PAPIER	1 684,84
BOUTEILLES PLASTIQUE	243,75
PILES	3,9
DMS	72,96
FERRAILLE	607,06
DÉCHETS VERTS	6 362,81
GRAVATS	4 167,88
HUILES	14,1
PNEUMATIQUES	51,52
BOIS	1 173,94
LAINE DE VERRE	16,12
<b>TOTAL</b>	<b>16 759,87</b>

#### Les ordures ménagères en chiffres

**27 703 tonnes** d'ordures ménagères en 2008

**906 tonnes** de déchets non ménagers collectés en déchetteries.

#### Le financement du service Propreté

Les budgets des territoires de l'ex-CARA et de l'ex-CCV restent séparés puisque leur mode de gestion n'est pas harmonisé. Les coûts sont également différents sur ces 2 territoires au vu des prestations qui y sont réalisées (collecte une ou deux fois par semaine, amplitude d'ouverture des déchetteries...).

L'harmonisation des pratiques de collecte et de gestion des déchetteries se fera au fur et à mesure des échéances des différents marchés de prestation. Elle se fera à partir des conclusions des études consacrées à l'optimisation du réseau des déchetteries, des tournées de collecte d'ordures ménagères et à la mise en place de la collecte sélective monoflux multi matériaux.



## 7.3 · Eau et assainissement

### 7.3.1 · Eau production

#### L'exploitation en régie par Annemasse Agglo

Plusieurs zones de pompages dans les nappes suivantes :

- nappe de la basse vallée de l'Arve, à Arthaz-Pont-Notre-Dame : zone de captage du Nant et des Moulins.
  - nappe franco-suisse du genevois, à Etrembières et Gaillard
    - nappe du Foron : zone de captage de Pré-Chaleur, à Saint-Cergues et à Juvigny
    - nappe de la Nussance, zone de captage de Bray, à Cranves-Sales
- 3 groupes de sources :**
- des Eaux-Belles dans l'aquifère karstique du Salève, à Etrembières ;
  - de Saint-Cergues (Servette, Rive, Gouille Noire) dans l'aquifère fissural versant Ouest des Voirons, à Saint-Cergues ;
  - les sources des Pralets et de Lucinges (Granges de Boège, Granges Bartou, les Crottes) dans l'aquifère fissural versant Ouest des Voirons, à Lucinges.

Annemasse Agglo achète également de l'eau auprès du syndicat des Rocailles qui provient de la station de pompage de Scientrier.



Les investissements réalisés en 2008

- Chalet de désinfection de l'eau à Saint-Cergues sur les sources.
- Affinement de la mesure de turbidité\* sur les sources de Lucinges et de Cranves-Sales (résultat augmentation de la production sur cette source de 55%).

\* turbidité : présence d'impureté dans l'eau, qui en réduit la clarté et la rend trouble. Elle est dite turbide.

### 7.3.2 · Eau distribution

Le service exploite 430 km de réseaux, 230 km sur l'ex-CARA et 200 km sur l'ex-CCV.

	Nombre d'habitants	Nombre d'abonnements en service	Volumes factures en m <sup>3</sup>
Ambilly	5 853	2 983	369 751
Annemasse	29 162	11 140	1 664 366
Etrembières	1 662	819	125 620
Gaillard	11 640	1 468	728 140
Vétraz-Monthoux	6 429	2 353	376 676
Ville-la-Grand	7 160	3 044	474 543
Bonne	2 674	1 060	92 338
Lucinges	1 474	680	72 999
Machilly	993	436	44 221
Saint-Cergues	2 991	1 344	93 255
Juvigny	638	287	40 741
Cranves-Sales	5 131	2 250	275 716
<b>Total</b>	<b>75 807</b>	<b>27 864</b>	<b>4 358 366</b>

De nombreux chantiers d'eau (pour un total de 2 478 396 € HT) :

- Chantier des Esseims à Cranves-Sales
- Les Plantées à Cranves-Sales Route de Reignier à Etrembières
- interconnexion avec réseau suisse 3<sup>e</sup> tranche.

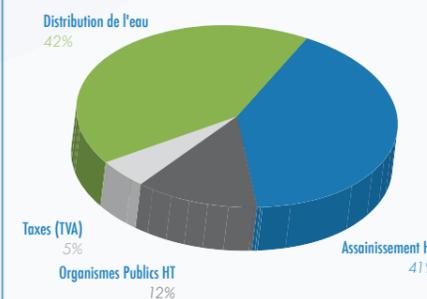
### 7.3.3 · Eau facturation

La consommation de référence, définie par l'INSEE, est fixée à 120 m<sup>3</sup> par an pour un compteur de 15 mm de diamètre et une famille de 4 personnes.

	2007 au 01/01/2007	2008 au 01/01/2008	
<b>Distribution de l'eau HT</b>			
Abonnement	25,62	25,62	
Consommation	103,20	104,40	
Agence de l'Eau-Prélèvement	5,64	5,64	
<b>Total Distribution de l'eau HT</b>	<b>134,46</b>	<b>135,66</b>	
<b>Assainissement HT</b>			
Abonnement			
Consommation	130,80	133,20	
<b>Total Assainissement HT</b>	<b>130,80</b>	<b>133,20</b>	
<b>Organismes Publics HT</b>			
Agence de l'Eau-Pollution	37,20	22,80	
Agence de l'Eau-Modernisation réseaux		15,60	
<b>Total Organismes Publics HT</b>	<b>37,20</b>	<b>38,40</b>	
<b>Total facture HT</b>	<b>302,46</b>	<b>307,26</b>	
<b>Prix du m<sup>3</sup> d'eau (y compris l'abonnement) HT</b>	<b>2,52</b>	<b>2,56</b>	<b>1,59 %</b>
Prix du m <sup>3</sup> d'eau (hors abonnement) HT	2,31	2,35	1,73 %

Le prix moyen de l'eau en Haute-Savoie pour l'année 2007 s'élevait à 3,04€/m<sup>3</sup> TTC. (A titre d'exemple, il était de 2,89€/m<sup>3</sup> les bassins Rhône-Méditerranée et Corse) - source site [www.eaurmc.fr](http://www.eaurmc.fr).

### Décomposition du prix de l'eau au 01 janvier 2008



### 7.3.4 · Assainissement réseaux

Le service assainissement réseaux exploite environ **535 km de réseaux** (344 km sur l'ex-CARA et 191 sur l'ex-CCV), décomposés ainsi :

- réseaux eaux usées : 240 km environ.
- réseaux eaux pluviales : 195 km environ.
- réseaux unitaires : 100 km environ.

#### + Entretien des réseaux

	2006	2007	2008
Hydrocurage des réseaux (ml)	72 558	70 798	112 321
Nettoyage des avaloirs et grilles (unité)	4 025	4 662	1 124

#### + Opérations de contrôle

	2006	2007	2008
Contrôles de branchements des constructions anciennes (unité)	847	872	799
Contrôles de branchements des constructions neuves (unité)	50	18	49
Inspections des réseaux par caméra (ml)	17 633	11 000	28 567
Prélèvements effectués auprès d'établissements industriels	19	17	0
Contrôles, tests à l'air sur réseau EU (ml)	2 815	250	2 174
Contrôles, tests à l'air sur ouvrages EU (unité)	58	10	61
Tests de compactage	129	28	99
Prélèvements effectués sur réseaux d'assainissement (produit de curage : évaluation des produits extraits des réseaux et ouvrages en Tonne)	134	292	NC

#### + Travaux de branchements

	2006	2007	2008
Branchements pour compte de tiers	51	37	24

#### + Avis

	2006	2007	2008
Avis sur permis de construire ou DT	283	321	332
Avis sur certificats d'urbanisme	16	16	43
Avis sur déclarations d'intention de commencement de travaux	627	703	712
Avis sur Déclarations d'achèvement de Travaux	117	32	131

#### + Interventions sur pollution

	2006	2007	2008
Interventions sur pollution	2	0	4

Les chantiers importants :

- Route de Loëx et route des Alluaz à Bonne ;
- Les Baraques à Saint-Cergues ;
- Rue du Chablais prolongée à Annemasse.

Ce qui représente un total de **2 459 119 € HT**.

### 7.3.5 · Stations d'épuration

Annemasse Agglo exploite en régie deux stations d'épuration :

- Ocybèle à Gaillard, 86 000 équivalent habitants\*. Station de 1997, avec prétraitement, décantation lamellaire, traitement biologique BIOFOR et désodorification de toute la station couverte.
- La Menoge à Cranves-Sales, 7 500 équivalent habitants. Station de 1981 avec prétraitement, déshuilleur désableur, boues activées et clarificateur.

\* définition de la capacité des stations d'épuration : quantité moyenne de pollution produite par jour et par personne. Ici, capacité de 86 000 habitants pour 75 000 habitants dans l'Agglo.

## Les ressources communes

**ZOOM SUR LA JOURNÉE D'ACCUEIL :** la journée d'accueil des nouveaux arrivants a eu lieu le 19 juin dernier. 38 agents y étaient conviés.

### 8.1 · Ressources humaines

#### Une administration en mouvement

Ce tableau retrace le personnel de chaque Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) transféré à Annemasse Agglo au 1<sup>er</sup> janvier 2008.

CARA (EX-2C2A)	256
CCV	18
SEGH	11
SIAM	7
SIVU COLLÈGE DE CRANVES-SALES	2
<b>TOTAL</b>	<b>294</b>

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2008, une nouvelle organisation par pôle a été mise en place suite à la création de 4 emplois fonctionnels de Directeur Général des Services Adjoint (DGSA).

Annemasse Agglo relève **20 départs** cette année répartis de la façon suivante :

- 4 départs à la retraite
- 5 démissions
- 9 mutations
- 2 mises en disponibilité

**30 arrivées** compensées :

- 1 détachement
- 11 accès direct
- 6 mutations
- 12 postes de contractuels

On compte également **15 créations de postes :**

- 3 pour le service des ordures ménagères déchetteries
- 1 pour les services du budget général
- 3 reprises partielles d'agents SIEV

**Indemnisation des agents, du nouveau en 2008 :**

- une nouvelle définition des conditions d'indemnisation des déplacements pour formation, ainsi que pour la préparation de concours et les missions a été arrêtée ;
- l'indemnisation des déplacements domicile – travail est dorénavant possible si les agents utilisent les transports en commun (50 % d'un abonnement mensuel) ;
- l'indemnisation de frais de changement de résidence pour un agent qui arrive par voie de mutation ou lors d'un détachement ou d'un changement d'affectation.

### Promotion interne et évolution de carrière

#### • Réussites concours 2008

CAT A	Ingénieur	1
CAT B	Technicien	1
CAT C	Agent de maîtrise	3
CAT C	Adjoint technique 1 <sup>ère</sup> classe	1
CAT C	Adjoint administratif 1 <sup>ère</sup> classe	2

#### • Réussites examen professionnel 2008

CAT A	Attaché principal	1
CAT B	Rédacteur	3
CAT C	Adjoint technique 1 <sup>ère</sup> classe	3
CAT C	Adjoint administratif 1 <sup>ère</sup> classe	4

### Les effectifs

#### • Répartition des agents par catégorie

	Titulaires et stagiaires	Non-titulaires et vacataires
CAT A	20	20
CAT B	35	19
CAT C	170	40
5 apprentis dans le domaine de l'eau		

### 8.2 · Hygiène et sécurité

#### Améliorer les conditions d'hygiène et de sécurité au travail

Le service hygiène et sécurité travaille à améliorer la connaissance des agents vis-à-vis des risques auxquels ils sont exposés lors de leurs missions. Il participe également à la tenue des registres de sécurité et à l'élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels. Il collabore à l'élaboration du plan de formation et à la formation de certains agents.

#### Le récent cadre d'Annemasse Agglo : de nouvelles activités pour le service

2008 a été marqué par deux faits principaux :

- la fusion avec l'arrivée de nouveaux personnels et la gestion de nouveaux sites dans la nouvelle structure Annemasse Agglo ;
- la poursuite de l'évaluation des risques professionnels, initiée en 2007 par la 2C2A.

Ce nouveau contexte engendre les missions suivantes pour le service :

- finalisation de l'évaluation pour les espaces verts, le parc auto, des relevés, des fontainiers, l'entretien des bâtiments ;
- visites des nouveaux sites et locaux transférés ;
- participation aux projets de modification ou de construction de locaux de travail ;
- participation aux visites de terrain du médecin du travail et de l'Agent Chargé de la Fonction d'Inspection (ACFI) ;
- recensement des risques routiers professionnels ;
- recensement des risques liés au bruit professionnel ;

### 8.3 · Système d'Informations Géographiques (SIG)

#### SIG Interne : la fusion engendre une augmentation de l'activité

- intégration du cadastre des 12 communes dans le SIG ;
- intégration de 4 PLU dans le SIG : Ambilly, Etrembières, Ville-La-Grand, Vétraz-Monthoux ;
- extension du fonds de plan schématique de l'ex-2C2A au territoire complet de l'Agglo ;
- préparation de la collecte des données eau et assainissement sur le territoire de l'ex-CCV : récupération des données existantes auprès des bureaux d'études ; tri et analyse ; assemblage.

#### SIG Intercommunal

- mise à disposition du cadastre des 12 communes
- mise à disposition des 4 PLU intégrés
- maintenance du volet économie du SIG (en partenariat avec la MED) ;
- contacts avec les 6 communes de l'ex-CCV pour le bilan SIG de chacune et présentation du SIG intercommunal
- organisation d'une formation intercommunale sur le logiciel SIG ARCVIEW



La formation en 2008 en quelques chiffres

**929,50 jours**

de formation ont été commandés par la Direction des Ressources Humaines (DRH).

**743 jours** ont été réalisés.

**65 jours** ont été annulés (31% par l'organisme, 28% par l'agent, 41% pour d'autres raisons).

**121,50 jours** ont été reportés en 2009.

**80%**, taux de réalisation pour la formation : chiffre plus élevé que les années précédentes.

## 8.4 · Le service Informatique, Nouvelles Technologies et Télécoms (INTT)

### Le service en bref :

composé de 4 agents permanents, il gère les ressources informatiques et téléphoniques (matériels et logiciels) mises à disposition par tous les services d'Annemasse Agglo et, par convention, celles de l'EHPAD Les Gentianes.

Le réseau informatique d'Annemasse Agglo est constitué de :

- 12 réseaux locaux reliés entre eux par un Réseau Privé Virtuel utilisant une technologie de type SDSL sécurisée ;
- 26 serveurs qui gèrent les ressources et stockent les données
- 250 postes de travail, tous connectés au réseau ;
- un parc d'une soixantaine de logiciels « métier » utilisés quotidiennement par les services.

### Points forts de 2008

Pour ses besoins informatiques et télécoms, la nouvelle Communauté d'Agglomération a conservé le matériel technique existant, ainsi que les logiciels de l'ex-CARA qu'elle a adapté. L'année 2008 a été essentiellement consacrée aux tâches suivantes :

- l'extension du réseau inter-sites pour intégrer la « Station d'épuration de Cranves-Sales » et le « Clos Babuty » à Ambilly
- le redéploiement du parc matériel
- la récupération des données numériques des différentes structures et leur intégration dans le système d'information
- la mise à niveau des logiciels
- la requalification des ressources téléphoniques

## 8.5 · Gestion administrative du patrimoine

### Transferts :

184 parcelles ont été transférées en 2008 du SIVMAA/2C2A/CARA/Annemasse Agglo.

### Acquisitions :

- l'immeuble Alain à Ambilly pour reloger la Maison Coluche et dans le cadre de l'urgence hivernale, pour un montant de 449 372 €
- l'immeuble Lefeuve pour un montant de 60 284 €
- Unternahrer, Pellet et Van Den Hoven pour un montant de 6 996 €

### Les promesses de vente :

Altéa Devinaz, Kreiss, Bletry, Mathieu, Pigny, Dupont, Maire, Schmitt, Deleaval, Sallet pour une surface totale de 19 826 m<sup>2</sup> et un montant estimé à 275 015,70 €.

## Études juridiques, négociations et procédures :

- Mugnier, contentieux PLH
- préemption Pellet Langlais – ZAC des Érables
- préemption Lefeuve – PLH sur Ambilly baux emphytéotiques – Établissements publics de santé mentale et établissements de rééducation fonctionnelle santé et bien-être
- baux emphytéotiques : rectification de l'emprise de celui de la MAPA des Edelweiss et bail d'Aural – Centre de dialyse
- agrandissement du commissariat, logements sociaux SIGEM à Annemasse
- propriété Eaux Evian et propriété Maulini dans le cadre d'Étoile Gare
- siège social rue Émile Zola à Annemasse
- dossier Metalhermet : relogement, loyers, etc.
- estimations foncières Borly II
- foncier du SIEV, SIER
- relogement d'une famille de sédentaires
- relogement des services intercommunaux, baux, assurances
- expulsion de squatters, nomades, etc.

### Bornages périmétraux :

- Technosite Altéa avec rectification foncière de la voie publique ;
- périmètre de protection immédiat des puits de pompage d'Arthaz ;
- gestion forestière au Salève dans le cadre du projet Natura 2000.

### Vente de terrains :

STRM, Zone des Érables pour 200 928€ TTC.

### Assurances :

- 28 sinistres automobiles ont été comptabilisés en 2008 pour 158 véhicules assurés ;
- 8 sinistres dommages aux biens pour 158 bâtiments ;
- 22 sinistres responsabilité civile.

### Patrimoine, baux et loyers :

35 baux en qualité de propriétaire gérés par le service, ainsi que tous les baux des différents EPCI repris au nom d'Annemasse Agglo et la gestion des immeubles d'Annemasse Agglo, ainsi que ceux du PLH.

## 8.6 · Archives

### La maîtrise du stockage des archives :

- le diagnostic et l'évaluation de la situation
- l'évaluation du volume des archives intermédiaires et définitives à 1,037 kilomètres linéaires
- la conception et la mise à jour du récolement permanent des archives
- l'enlèvement de 80 mètres linéaires
- la gestion d'un accroissement net de 164 mètres linéaires

### La mise en place de procédures d'élimination et de préarchivage des archives, harmonisées et sécurisées à l'échelle de l'ensemble de l'établissement public.

### La formation et le conseil aux agents.

## 8.7 · Communication

### Un rôle clé en matière de visibilité de l'Agglo

Les missions principales du service se résument ainsi :

- apporter un regard stratégique sur tous les projets de l'Agglo et définir les valeurs et messages à véhiculer pour chacun
- piloter les plans de communication dans leur ensemble
- animer les relations presse
- gérer le protocole ainsi que tout événement organisé par Annemasse Agglo

L'accueil du public et le standard téléphonique, ainsi que la mise en place d'un serveur vocal qui définit les différents messages est également une tâche qui incombe au service.

En 2008, le service a vu sa charge de travail considérablement augmentée du fait de la création d'Annemasse Agglo.

Il est possible de recenser l'activité du service par grandes catégories :

### Communication institutionnelle d'Annemasse Agglo : stratégie et visibilité

- création du logotype, de la charte graphique Agglo et mise en conformité de tous les supports : papeterie/signaletique/outils etc.
- lancement de la « Stratégie de communication » de l'Agglomération
- lancement d'une campagne d'information grand public
- organisation de la rentrée politique 13 septembre 2008
- création d'un tiré à part dans la Presse Quotidienne Locale (PQL)
- organisation des vœux
- création d'outils de communication : calendrier/carte de vœux/stylo/bloc note
- présence au Salon des Maires
- gestion du site Internet
- gestion du protocole et des événements

### Communication interne : des outils au service de l'Agglo

- publication de deux Bulletins d'Information du Personnel (BIP)
- organisation d'une journée des nouveaux agents
- gestion de l'Intranet
- séminaire élus sur le SCOT
- gestion des Conseils communautaires (diaporamas)

### Les plans de communication sur des opérations spéciales :

- Couleur(s) d'Automne (20 et 21 septembre 2008)
- Salon des Métiers de l'Humanitaire (28 au 29 novembre 2008)
- Papilles et pupilles (événement commercial)
- transports scolaires (création graphique flyer et carte d'abonnement)
- communication EBAG (guide de l'école, flyer et affiches)

- Technosite Altéa + inauguration (création logotype + inauguration)
- Cité de la Solidarité internationale (création logotype)



358 associations et leurs bénévoles s'occupent des loisirs de Mehdi \*



# Comptes administratifs 2008

Le compte administratif détermine le résultat comptable de l'exercice précédent, mais c'est surtout, au travers des chiffres, le reflet du bilan d'activités de la Communauté d'Agglomération.

## 9.1 · Compte administratif Affaires Générales

### 9.1.1 · Dépenses de fonctionnement

#### Les frais de personnel (5 315 K€)

Avec un peu moins de 20% des dépenses totales, les frais de personnel représentent, après l'attribution de compensation, la charge la plus importante de la section de fonctionnement. Ils correspondent aux rémunérations et charges des agents de toutes les structures intercommunales regroupées au sein d'Annemasse Agglo suite à la fusion (CARA, CCV, SEGH, SIVU du Collège de Cranves-Sales). L'effectif Equivalent Temps Complet (ETC) représente 137,54 agents en 2008 contre 103,31 en 2007 soit une augmentation de 34,23 agent ETP dont 26,35 correspondent aux transferts des EPCI dissous.

#### Les subventions (1 388 K€)

La Communauté d'Agglomération soutient financièrement, dans le cadre de ses compétences, les actions menées par les associations dont les activités portent sur des domaines très variés :

- le domaine culturel : 44 K€. Cette somme a notamment été consacrée au financement des actions menées par la MJC Centre (36 K€) pour le fonctionnement de

l'activité Cinéma Actuel. En outre l'association Théâtre du Torrent a bénéficié d'une aide de 8 K€ pour la réalisation du festival du Printemps Annemassien du Théâtre et de l'Animation sans Frontière (PATAF).

- le domaine économique : 526 K€ dont 421 K€ destinés à l'Office du tourisme y compris reversement du produit de la taxe de séjour et de la subvention de la Ville d'Annemasse au titre du prélèvement opéré sur le produit de la taxation des jeux du Casino.

Le complément représente les participations versées :

- au CRTH (Centre de Ressources Technologiques et Humaines), association chargée de promouvoir les relations entre écoles et entreprises en développant notamment l'offre de formation en adéquation avec les besoins des entreprises (55 K€) ;
- à l'association genevois Haut Savoyard Initiatives dont l'action porte sur l'accompagnement financier des créations ou reprises d'entreprises au niveau local (20 K€) ;
- à la MIPRA (Mission d'Implantation et de Prospection en région Rhône Alpes – 30K€), organisme chargé de prospecter les ONG et de détecter les grandes entreprises susceptibles de s'implanter dans l'Agglomération Annemassienne.

- le domaine scolaire 27 K€ : soutien aux associations sportives des collèges et lycées de l'Agglomération facilitant ainsi la pratique du sport en milieu scolaire et aides à l'organisation d'actions pédagogiques.

#### le domaine social, la politique de la ville et le logement :

cette compétence très importante a mobilisé 694 K€ dont 469K€ consacrés aux associations et autres partenaires développant des actions dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS). La Communauté d'Agglomération a contribué à l'aide en faveur des personnes âgées en soutenant financièrement le fonctionnement de la MAPAD « Les Gentianes » (75 K€) et les associations œuvrant dans ce domaine : association « Au rendez-vous des Gentianes » et « Edelweiss » (8 K€) et association « REGAR » (12 K€). La Communauté d'Agglomération a également financé le CIAS à hauteur de 125 K€.

#### le projet Franco Valdo Genevois :

Annemasse Agglo est la structure chargée de porter administrativement le projet pour le compte des EPCI membres de l'Association Régionale de Coopération (ARC). A ce titre, Annemasse Agglo est le relais entre les différents partenaires institutionnels du projet : elle est chargée, entre autre, d'obtenir les fonds destinés aux financements des actions prévues dans le cadre du projet et d'en redistribuer une part sous forme de subventions notamment au profit de la République et Canton de Genève maître d'ouvrage de certaines actions. Ces subventions ont représenté en 2008 la somme de 51 K€.

#### Les autres domaines :

dans le cadre de la lutte contre la pollution de l'air, l'association « Air des 2 Savoie » a bénéficié de 14 K€. En matière de sécurité et de salubrité, 20 K€ ont été versés au profit de l'association « Animaux Secours ».

#### Les contributions aux organismes de regroupement (2 977 K€)

Elles ont mobilisé un peu moins de 11% des dépenses totales. Pour l'exercice de certaines de ses compétences, la Communauté d'Agglomération adhère à d'autres structures intercommunales et contribue à leur fonctionnement : la participation financière la plus importante a été versée au Syndicat Intercommunal de Gestion du Centre de Secours Principal de la Région Annemassienne (SIGCSPRA) à hauteur de 2 450 K€. La Communauté d'Agglomération est également impliquée dans l'aménagement du territoire, le développement économique et

touristique en étant le financeur principal du SIMBAL (243 K€) et du GLCT du téléphérique du Salève (183 K€). Elle participe également de façon significative à l'accueil des gens du voyage en finançant le SIGETA (92 K€). Enfin, la Communauté d'Agglomération contribue au fonctionnement du Syndicat Mixte de Développement de l'Hôpital Intercommunal Annemasse-Bonneville (SMDHAB) à hauteur de 10 K€.

#### Les intérêts de la dette (351 K€)

Ils ne mobilisent que 1.29% des dépenses totales. Ils comptabilisent, à partir de 2008, outre les intérêts des emprunts contractés par la CARA, ceux du SIVRAA et du SIVU du Collège de Cranves-Sales.

#### Le déficit des services à comptabilité distincte (3 435 K€)

Le budget général finance, pour partie, le développement des transports publics de l'Agglomération Annemassienne, l'assainissement eaux pluviales et le développement économique en alimentant les budgets annexes à hauteur de :

- 1 096 K€ pour les transports.
- 982 K€ pour les eaux pluviales.
- 1 000 K€ pour le développement économique.

En outre, pendant 8 ans et de façon dégressive, le budget général finance le service eaux usées du budget de l'assainissement conformément aux dispositions définies par la Commission d'Évaluation des Charges Transférées. Pour 2008, cette participation représente 357 K€

#### Le fonctionnement du service économie (376 K€)

Cette dépense démontre que la Communauté d'Agglomération est impliquée dans le développement économique dans le cadre d'un marché passé avec la SEM MED

#### Les autres dépenses de fonctionnement (3 029 K€)

Elles reflètent les charges d'exploitation des services. On notera principalement :

- Les frais d'étude : 239 K€
- Les frais d'assurance : 67 K€
- Les frais de carburant et autres fluides : 277 K€
- Les frais liés à l'entretien du patrimoine mobilier et immobilier : 216 K€
- Les prestations de services diverses et la maintenance : 353 K€
- Les charges locatives : 296 K€
- Les fournitures diverses : 237 K€
- Les frais de communication (documentation, affranchissement télécoms) : 295 K€
- Les indemnités des élus : 447 K€
- Les charges liées à la DSP du Centre Aéré : 294 K€

**L'attribution de compensation (9 102 K€)**  
58% de la TP est reversée aux communes.

#### **Les amortissements (1 194 K€)**

Ils représentent un peu plus de 4% des dépenses totales et constituent une partie de l'autofinancement.

### **9.1.2 · Recettes de fonctionnement**

#### **Les locations (277 K€)**

Le produit provient principalement des locations de l'immeuble abritant le commissariat (119 K€), des ateliers relais (82 K€), des appartements et autres immeubles acquis dans le cadre du fonds de portage foncier (11 K€). Sont aussi comptabilisés respectivement à hauteur de 14 K€ et 25 K€ les produits des locations de l'appartement mis à disposition de l'association des Soins à Domicile et de l'immeuble de l'APRETO. Les loyers versés par les gens du voyage « sédentarisés » et par le personnel logé pour nécessité de service complètent le produit des locations.

#### **Le prélèvement Loi SRU (113 K€)**

La loi dite de Solidarité et de Renouvellement Urbain autorise les communautés d'Agglomération dotées d'un PLH à percevoir le prélèvement opéré sur les ressources fiscales des communes membres de l'EPCI dont le pourcentage de logements sociaux est inférieur à 20% de leur parc locatif. Les communes concernées par cette mesure ont été en 2007 :

- Ambilly : 56 K€
- Cranves-Sales : 30 K€
- Ville-la-Grand : 18 K€
- Vétraz-Monthoux : 9 K€

Il est à noter que ces sommes sont affectées en totalité au financement du fonds de portage foncier.

#### **Les subventions (1 100 K€)**

Les subventions correspondent soit aux compensations versées par le Département et la Région pour l'utilisation des gymnases intercommunaux par les élèves des collèges et lycées (96 K€), soit aux aides versées par l'État et d'autres partenaires dans le cadre des actions menées au titre du CUCS (80 K€), du PLH (37 K€), du Plan de Déplacement Urbain (24 K€), du FISAC (93 K€) et de la manifestation « Couleurs d'Automne » (34 K€). Il s'agit également des participations versées par le SIMBAL et la Région pour le fonctionnement de la classe préparatoire de l'EBAG (32 K€). À compter de 2008, sont également comptabilisées les subventions destinées au financement du Projet d'Agglomération Franco-Valdo-Genevois (682 K€).

#### **Les autres recettes (1 936 K€)**

Elles concernent essentiellement :

- la participation des budgets annexes aux charges fonctionnelles du budget général pour 446 K€
- les recettes liées à l'activité de l'EBAG pour 196 K€
- les remboursements de salaires des personnels mis à disposition pour 124 K€
- le produit de la facturation des prestations effectuées par les services techniques (bâtiments, espaces verts, garage) pour 133 K€
- la redevance de la MAPAD « Les Gentianes » (Intérêts des emprunts et loyer indexé sur le coût de la construction) pour 161 K€
- le remboursement par les communes du secteur des Voirons des services mutualisés de police et de voirie pour 713 K€
- d'autres recettes diverses telles que les remboursements d'assurance et de charges locatives, la participation du GLCT du téléphérique du Salève, les droits d'entrée à la manifestation « Couleurs d'Automne », les reprises sur provision ainsi que d'autres recettes exceptionnelles (163 K€).

#### **Fiscalité (15 649 K€).**

Pour sa première année d'existence, la Communauté d'Agglomération a perçu le produit de la Taxe Professionnelle Unique (TPU) dont le taux est fixé à 14.74% (taux moyen pondéré).

#### **Les allocations compensatrices et le FDTP (325 K€).**

Elles correspondent au reversement par le Fonds Départemental de péréquation de Taxe Professionnelle (FDTP) de l'écêtement pratiqué sur la taxe professionnelle du centre commercial d'Etrembières (55 K€), mais également des compensations versées par l'État pour exonération de taxe professionnelle (270 K€).

#### **L'attribution de compensation (376 K€)**

Elle est reversée par les communes d'Ambilly et Lucinges.

#### **La DGF (11 144 K€).**

Elle comprend deux parts : la dotation d'intercommunalité (5 336 K€) et la dotation de compensation de la part salaires (5 808 K€). La fusion opérée entre la Communauté de Communes des Voirons et la Communauté d'Agglomération de la Région Annemassienne a permis d'optimiser la dotation d'intercommunalité : en 2007, la dotation cumulée des deux EPCI représentait 2 076 K€.

#### **La Taxe de séjour (194 K€)**

Le périmètre de perception de la taxe de séjour a été étendu aux six communes du secteur des Voirons. Le produit global correspond au cumul des produits du 4<sup>ème</sup> trimestre 2007 et de 3 trimestres en 2008.

#### **Le produit des cessions d'actifs**

Il correspond au produit de la vente d'un véhicule et de matériels divers.

#### **Les opérations d'ordres (travaux en régie, subventions transférées, cession d'actifs)**

Il s'agit d'opérations comptables d'ordre destinées à valoriser le patrimoine (travaux en régie), à constater les moins values sur cession de biens mobiliers ou immobiliers (opérations d'ordre sur cession d'actifs) et à atténuer la charge de la dotation aux amortissements (subventions transférées).

### **9.1.3 . Dépenses d'investissement**

Le montant total des dépenses d'investissement pour l'exercice 2008 s'élève à **5 342 K€**.

#### **Le remboursement du capital de la dette (684 K€).**

Il progresse de 110 K€ en raison du vieillissement de l'encours mais également de l'intégration des emprunts contractés par les structures intercommunales dissoutes lors de la fusion (SIVRAA et SIVU du Collège de Cranves-Sales).

#### **15.07% des dépenses d'investissement ont été consacrés aux acquisitions immobilières et de matériel.**

Dans le cadre de son action menée en faveur des personnes défavorisées, la Communauté d'Agglomération a acquis un immeuble destiné au relogement de la « Maison Coluche » pour un montant de 440 K€. La Communauté a poursuivi en 2008 sa politique de maintenance de son patrimoine et s'est dotée des moyens matériels nécessaires à l'exécution de ses nombreuses missions. On notera principalement les acquisitions :

- de matériel informatique, de logiciels et de téléphonie (115 K€) ;
- de matériel divers et de mobilier (115 K€) ;
- de véhicules (98 K€).

#### **Des travaux d'aménagement et de grosses réparations**

du patrimoine ont été réalisés pour 355 K€ dont notamment :

- 176 K€ pour la zone des Trois Noyers ;
- 57 K€ pour l'École des Beaux Arts ;
- 50 K€ pour les équipements sportifs ;
- 35 K€ pour l'EHPAD « Les Gentianes » ;
- 37 K€ pour l'aménagement de divers autres bâtiments.

En ce qui concerne les travaux et études, la Communauté d'Agglomération a mobilisé 613 K€ dont 218 K€ pour la maîtrise d'œuvre du futur siège social, 37 K€ pour l'aménagement du centre aéré, 46 K€ pour le solde de maîtrise d'œuvre du bâtiment de l'APRETO et 80 K€ pour le solde de maîtrise d'œuvre et l'aménagement de la voie d'accès au gymnase du Salève (LP).

La Communauté a soutenu financièrement, par l'octroi **de subventions d'équipement, à hauteur de 2 724 K€, des actions menées en faveur :**

- **du logement social** dans le cadre de la délégation des aides à la pierre et grâce aux aides du PLH (949 K€) ;
- **de la politique sanitaire et sociale :** participation à l'acquisition foncière du futur hôpital (609 K€), subvention à la SIGEM pour la construction de l'EHPAD « La Kamouraska » (1 058 K€), subvention versée à l'Établissement Public de Santé Mentale (Prise en charge de la moitié de la PVR soit 108 K€).

### **9.1.4 . Recettes d'investissement**

Le montant total des recettes d'investissement est arrêté à 6 788 K€.

- 60.15 % des recettes sont constitués par l'autofinancement :
  - au titre de l'affectation du résultat : 2 889 K€
  - au titre des amortissements : 1 194 K€
- 32.62 % des recettes proviennent de subventions dont notamment :
  - 1 058 K€ destinés au financement de la construction de l'EHPAD « La Kamouraska » (Fonds Genevois).
  - 653 K€ versés dans le cadre de la délégation des aides à la pierre.
  - 105 K€ destinés au financement des travaux du carrefour de la route des Fontaines à Cranves-Sales.
  - 79 K€ versés pour l'aménagement des équipements sportifs.

Les autres recettes proviennent du FCTVA (246 K€), de l'emprunt contracté pour le financement de l'aménagement de la zone des Trois Noyers (155 K€) et d'opérations d'ordre.

## 9.2 · Compte administratif Assainissement

### 9.2.1 · Dépenses d'exploitation

#### Les frais de personnel (1 484 K€)

Ils correspondent aux rémunérations de 41,18 agents équivalent temps complet (ETC). A titre indicatif, on comptabilisait au compte administratif de l'ex-CARA 35,15 agents ETC. La variation soit + 6,03 agents ETC résulte essentiellement du transfert de personnel de l'ex-SIAM opéré dans la cadre de la fusion (5,95 agents ETC).

#### Les intérêts de la dette (889 K€)

Ils mobilisent un peu moins de 12 % des dépenses totales d'exploitation. Ils prennent en compte l'intégralité des intérêts de l'ex-CARA et de l'ex SIAM.

#### L'entretien du réseau (502 K€)

Les quelques 340 km de réseaux d'assainissement de l'Agglomération nécessitent un entretien important et régulier. Cela se traduit par un effort financier soutenu d'année en année dans le cadre de marchés de prestations d'hydrocurage et de nettoyage confiés à l'entreprise Thermoz et au groupement d'entreprises Barbaz/SATP/Clapasson.

#### Les autres dépenses d'exploitation (1 806 K€)

Elles comptabilisent les charges liées à l'activité du service. Il s'agit principalement des fluides (337 K€), des frais d'entretien hors entretien du réseau (254 K€), des fournitures y compris produits de traitements utilisés dans les stations d'épuration (207 K€), les frais de raccordement pour les branchements privés, le traitement des boues de station d'épuration ainsi que les frais d'analyses bactériologiques (705 K€).

### 9.2.2 · Recettes d'exploitation

#### La redevance d'assainissement (4 506 K€)

C'est la principale ressource d'exploitation et représente un peu plus de 44% des recettes. Les tarifs de l'ex CARA et de l'ex SIAM ont été harmonisés à 1,14 € HT/m<sup>3</sup> au 1<sup>er</sup> juillet 2008.

#### La participation financière pour raccordement à l'égout (1 332 K€).

Elle correspond au droit de branchement facturé suite au dépôt de permis de construire. Cette recette est très variable d'une année sur l'autre.

#### La contribution du budget général (982 K€) au service eaux pluviales

Elle assure le financement de l'exploitation du service. Elle augmente chaque année en raison de l'effort important consenti par la Communauté pour la construction des réseaux d'eaux pluviales. Ainsi en 2008, l'Agglomération a investi 1 566 K€ dans la construction de nouveaux réseaux.

#### Les subventions d'exploitation (957 K€)

Elles proviennent de l'Agence de l'Eau (prime d'épuration des stations d'épuration 600 K€) et du budget général de l'Agglomération (357 K€).

#### Les autres recettes (356 K€)

Elles ne représentent que 3,49% des recettes totales. On retiendra principalement le remboursement d'assurances du personnel (35 K€), le produit de la facturation des vidanges effectuées à la station Ocybele par les camions hydrocureurs (124 K€), la prise en charge des recettes restant à réaliser au titre de 2007 (112 K€).

### 9.2.3 · Dépenses d'investissement

#### Le remboursement du capital de la dette

Il représente 1 561 K€ soit 1/3 des dépenses totales d'investissement.

#### Les travaux et études

Ils ont mobilisé 2 815 K€ dont 1 659 K€ pour les réseaux d'eaux pluviales et 1 156 K€ pour les réseaux d'eaux usées.

#### Autres équipements (acquisition foncière, matériels, logiciels, mobiliers et outillages)

Ils ont été acquis pour un montant de 191 K€. On notera principalement :

- du matériel informatique et des logiciels : 51 K€ ;
- deux véhicules légers et un fourgon 8 m<sup>3</sup> : 33 K€ ;
- du matériel industriel et du mobilier : 107 K€.

### 9.2.4 · Recettes d'investissement

L'emprunt constitue la principale recette d'investissement à hauteur de 2 500 K€ (financement du réseau d'eaux pluviales). L'autofinancement (amortissement + affectation du résultat 2007) reste toutefois important à hauteur de 2 297 K€. Les subventions, quant à elles, n'ont représenté que 37 K€ dont 29 K€ versés par le SMDEA au titre du financement de la 27<sup>ème</sup> tranche de travaux d'assainissement de l'ex SIAM. Le FCTVA (au titre de l'eau pluviale et des travaux réalisés par le SIAM en 2006) complète le financement de la section d'investissement pour 437 K€.

## 9.3 · Compte administratif Ordures Ménagères

### 9.3.1 · Dépenses de fonctionnement

#### Les frais de personnel (1 544 K€)

Ils représentent moins de 20% des dépenses totales de fonctionnement et correspondent aux salaires et charges de 46,73 agents ETP.

#### Les intérêts de la dette (42 K€)

Ils ne mobilisent que 0,54% des dépenses totales et sont en constante diminution puisqu'ils représentaient en 2005 63 K€ pour passer à 59 K€ en 2006, puis 47 K€ en 2007.

#### Le traitement des OM par le SIDEFAGE

C'est la principale dépense de ce budget à hauteur de 4 186 K€, soit un peu moins des 2/3 des dépenses totales. Le tonnage transféré à l'usine de traitement a représenté 31 653 tonnes. Le coût du traitement et du transport est passé de 133,99 € TTC la tonne en 2007 à 135,57 € en 2008.

#### Le traitement des collectes sélectives (627 K€)

Il se rapporte aux pneus usagés, déchets ménagers spéciaux, cartons et bois. L'incitation au tri sélectif mobilise des crédits de plus en plus importants mais la masse globale affectée à ce poste reste toutefois modeste (8,06% des dépenses totales).

#### Les autres dépenses de fonctionnement (1 167 K€)

Elles correspondent aux frais de fonctionnement du service y compris les crédits destinés au financement de la collecte sur le secteur des Voirons (210 K€). On notera également le coût du traitement des déchets verts 354 K€, les frais de carburant (190 K€), l'achat de fournitures diverses y compris achat de containers (77 K€), les frais d'entretien du matériel roulant 124 K€.

### 9.3.2 · Recettes de fonctionnement

La principale ressource est constituée par le produit de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères représentant un peu plus de 96% des recettes totales. Au regard du produit de la TEOM, les autres recettes de fonctionnement sont peu significatives : on notera principalement le produit de la facturation des dépôts de déchets effectués par les artisans et commerçants à la déchetterie des Grands Bois (114 K€), le produit de la redevance spéciale (82 K€) et les autres recettes constituées notamment par la vente de containers (37 K€), le remboursement d'assurance du personnel (16 K€), le produit de la facturation de la ferraille et des D3E (Déchets des Équipements Électriques et Électroniques) (48 K€) et le remboursement d'assurance et autres recettes exceptionnelles (49 K€).

### 9.3.3 · Dépenses d'investissement

#### Le remboursement du capital de la dette

Il a mobilisé 126 K€. L'annuité reste stable depuis 2005, la CCV n'ayant aucun emprunt et l'ex-CARA n'ayant pas eu recours à l'emprunt depuis 2005.

#### Les acquisitions de matériels (y compris véhicules), logiciels et outillages

Ils représentent globalement 99 K€. Le service de collecte a été doté d'un camion porteur conçu pour le transport d'une benne de 20 tonnes.

#### Les agencements et aménagements

Ils correspondent notamment à l'aménagement de bureau au service propreté (9 K€) et la création de conteneurs enterrés à Gaillard (20 K€).

### 9.3.4 · Recettes d'investissement

L'essentiel des recettes est assuré par l'autofinancement constitué de l'amortissement, de l'affectation du résultat 2007 (351 K€) et par le FCTVA (25 K€).

## 9.4 · Compte administratif Eau

### 9.4.1 · Dépenses d'exploitation

#### Les frais de personnel (1 568 K€)

Ils représentent 1/4 des dépenses totales pour un effectif de 44,88 agents ETC dont 1,5 agents ETC (3 agents sur 6 mois) transférés du SIEV suite à la fusion.

#### Les intérêts de la dette (522 K€)

Ils mobilisent 8,28% des dépenses totales.

#### Reversement SIER et SIEV

Ils correspondent aux charges remboursées par l'Agglo au prorata temporis dans le cadre de conventions réglant les conséquences de la fusion.

#### Les autres dépenses de fonctionnement (1 528 K€)

Elles représentent un peu moins du quart des dépenses totales et correspondent aux charges d'exploitation du service. On notera principalement les fluides 227 K€, les fournitures (pièces de fontainerie, matériaux, compteurs) 395 K€, l'entretien du réseau, du matériel et des bâtiments et la réalisation de branchement 320 K€.

#### Les dépenses en transfert et dépenses d'ordre (1 898 K€)

Elles constituent plus d'1/3 du total des dépenses. L'autofinancement, sous la forme des amortissements, représente 810 K€, la redevance prélèvement et la redevance pollution reversées à l'Agence de l'Eau 1 061 K€.

### 9.4.2 · Recettes d'exploitation

#### Le produit de la vente de l'eau et le forfait entretien branchement (5 202 K€)

Ils constituent 78.43% des recettes totales. En 2008 le prix de l'eau est variable sur le territoire d'Annemasse Agglo : 0,89 € HT/m<sup>3</sup> pour le secteur de l'ex-CARA, 1,20 € HT, pour le secteur de l'ex-SIEV, 1,22 € pour le secteur de l'ex-SIER. Le cubage d'eau vendu en 2008 représente 4 358 268 m<sup>3</sup>.

#### Les autres recettes d'exploitation (406 K€)

Elles correspondent pour l'essentiel au produit de la facturation de travaux (269 K€), aux remboursements de l'assurance du personnel (7 K€), au transfert des travaux en régie en section d'investissement (24 K€), aux remboursements des frais d'affranchissement (39 K€) ainsi qu'au produit des loyers et remboursements de charges locatives des appartements loués au personnel par nécessité de service (13 K€). Le reste étant constitué par des recettes exceptionnelles (remboursement d'assurance et autres 47 K€).

### 9.4.3 · Dépenses d'investissement

#### Le remboursement du capital de la dette s'est élevé à 587 K€.

L'encours de la dette représente au 31/12/2008 13 258 K€.

#### Les travaux et études ont mobilisé 2 623 K€

Annemasse Agglo a poursuivi son effort d'investissement pour le développement du réseau (2 512 K€), mais elle a également consacré 111 K€ aux travaux de rénovation des réservoirs situés dans le secteur des Voirons (Sous la Ville, Le Fieu, Granges de Boège).

Les acquisitions foncières, de matériels, de logiciels et d'outillages s'élèvent à 103 K€, concernant notamment :

- l'acquisition de 4 véhicules 44 K€ ;
- l'achat de matériels, logiciels et mobiliers divers nécessaires au fonctionnement du service 57 K€.

#### Des agencements et aménagements

Ils ont été réalisés à hauteur de 133 K€ dont 72 K€ pour l'aménagement du site des Eaux Belles et 35 K€ consacrés aux travaux de captage à Etrembières.

### 9.4.4 · Recettes d'investissement

Le financement de la section d'investissement a été assuré par l'autofinancement composé des amortissements et de l'affectation du résultat de 2007 (900 K€), mais également par l'emprunt 2 500 K€.

Le complément de subvention de l'Agence de l'Eau pour la construction de l'usine d'ultrafiltration à hauteur de 114 K€ vient compléter le financement de cette section.

## 9.5 · Compte administratif Transports Urbains

### 9.5.1 · Dépenses d'exploitation

#### Les charges de la gestion déléguée (2 702 K€)

Avec 61% des dépenses totales, c'est la principale charge du budget des transports. Elles intègre les coûts supplémentaires d'exploitation liés au développement du réseau avec la desserte de Cranves-Sales et Bonne à compter de septembre 2008.

#### Le remboursement de la taxe professionnelle du délégataire (229 K€)

Il est prévu par le contrat de Délégation de Service Public.

#### Les transports scolaires

Leur coût représente 431 K€.

#### Le remboursement du versement transport (23 K€)

Il est effectué au profit des entreprises qui ont acquitté à tort le versement transport.

#### Les intérêts de la dette (60 K€)

Ils ne représentent que 1,12% des dépenses totales.

#### Les amortissements (692 K€)

Ils reflètent la politique d'investissement de la Communauté d'Agglomération en faveur des transports avec notamment l'achat d'autobus.

### 9.5.2 · Recettes d'exploitation

#### Les subventions du Département et de l'État (469 K€)

Elles financent les transports scolaires.

#### La participation du budget général (1 096 K€)

Elle reflète l'effort important consenti par la Communauté d'Agglomération pour le développement des transports publics. Cette participation est passée de 341 K€ en 2003 à 1 096 K€ en 2008. Parallèlement l'offre kilométrique a progressé de 680 548 km (727 725 km en 2003 à 1 408 273 km en 2008).

#### Le versement transport (2 312 K€)

C'est la principale recette (57,37% des recettes totales). Il est acquitté par les entreprises et administrations de plus de 9 salariés. Le taux est fixé à 0,6% de la masse salariale depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

### 9.5.3 · Dépenses d'investissement

#### Les frais d'études (125 K€)

Il s'agit d'études menées pour le développement des Transports en Commun en Site Propre et pour l'amélioration de la circulation des bus (système de priorité aux feux).

#### Le remboursement du capital de la dette (264 K€)

Il mobilise un peu plus de 17 % des dépenses d'investissement. L'encours de la dette est toutefois passé de 1 551 K€ en 2006 à 997 en 2008.

#### Acquisition d'autobus : 589 K€ ont été consacrés à l'acquisition de 2 autobus standards et à leur aménagements.

#### Acquisition de matériel pour 14 K€ Agencements et aménagements (212 K€)

Ils regroupent :

- l'aménagement des arrêts de bus pour 82 K€ ;
- l'aménagement de voirie, de bâtiments et d'équipements sanitaires implantés sur le réseau pour 130 K€.

### 9.5.4 · Recettes d'investissement

Elles sont assurées par l'autofinancement (1 017 K€) constitué par les amortissements et l'affectation du résultat 2007, mais également par le remboursement de la TVA dans le cadre du transfert de droit à déduction (151 K€) et par des subventions obtenues pour le financement de l'étude TCSP (Transport en Commun en Site Propre 87 K€).

## 9.6 · Compte administratif Interventions Economiques (zac des érables)

### 9.6.1 · Dépenses d'exploitation

Elles ne représentent que 14 K€ qui ont été consacrés au règlement d'honoraires et de frais de contentieux.

### 9.6.2 · Recettes d'exploitation

L'unique recette est constituée par une subvention du budget général de 16 K€.

### 9.6.3 · Dépenses d'investissement

Le montant de 69 K€ correspond à la consignation versée dans le cadre du droit de préemption exercé pour l'acquisition des terrains « Pellet Langlais ».

### 9.6.4 · Recettes d'investissement

Elles sont constituées par une subvention du Département (20 K€) au titre de l'aménagement de terrains industriels et par le remboursement par la SEDHS d'une avance de trésorerie (100 K€).

## 9.7 · Zones d'Aménagement Economique

### 9.7.1 · Dépenses d'exploitation

#### Les dépenses diverses d'exploitation

Elles représentent 64 K€ et correspondent notamment aux frais d'honoraires, d'assurance et aux impôts fonciers.

#### 120 K€ ont été consacrés à la liquidation de la zone des Bois d'Arve

Cela met ainsi un terme à la convention d'aménagement confiée à la SEDHS.

Les écritures de stocks indiquées en recettes et dépenses de chaque section permettent d'enregistrer l'accroissement ou la diminution du stock de terrains. En 2008, les montants sont identiques dans chaque section (1 472 K€), les stocks n'ont donc subi aucune variation et correspondent à la valeur des terrains du Technosite Altéa.

### 9.7.2 · Recettes d'exploitation

Elles s'élèvent, hors recettes de stocks, à 1 268 K€. Outre la principale recette de fonctionnement constituée par une subvention du budget général (984 K€), le budget des zones d'activité économique comptabilise deux autres produits : la location du bâtiment à l'entreprise SCAIME (136 K€) et une subvention du Département dans le cadre de l'acquisition de terrains à vocation économique (147 K€). Il s'agit du 3<sup>ème</sup> et dernier versement de l'aide en capital (une aide supplémentaire est prévue qui sera versée au fur et à mesure de la vente des terrains).

### 9.7.3 · Dépenses d'investissement

Hors dépenses de stocks, les dépenses d'investissement s'élèvent à 1 400 K€ et correspondent à une avance de trésorerie consentie à la SEDHS, concessionnaire de l'aménagement de la zone Technosite Altéa.

### 9.7.4 · Recettes d'investissement

Hors recettes de stocks, aucune recette d'investissement n'est comptabilisée en 2008.

**ACFI :** Agent Chargé de la Fonction d'Inspection

**ADTP :** Association Départementale pour le Travail Protégé

**ALAP :** Association Logement Accueil et Promotion

**APPRETO :** Association pour la Prévention et la Réhabilitation des Toxicomanes

**ARC :** Association Régionale de Coopération du Genevois

**BHNS :** Bus à Haut Niveau de Service

**CARA :** Communauté d'Agglomération de la Région Annemassienne

**CCV :** Communauté de Commune des Voirons

**CDAC :** Commissions Départementales d'Aménagement Commercial

**CDEC :** Commissions Départementales d'Équipement Commercial

**CEVA :** Cornavin Eaux Vives Annemasse

**CHIAB :** Centre Hospitalier Intercommunal Annemasse-Bonneville

**CIAS :** Centre Intercommunal d'Action Sociale

**CISPD :** Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

**CRTH :** Centre de Ressources Technologiques et Humaines

**DALO :** Droit Au Logement Opposable

**DGSA :** Directeur Générale des Services Adjoint

**DT :** Déclaration de Travaux

**DSP :** Délégation de Service Public

**EBAG :** École des Beaux-arts du Genevois

**EHPAD :** Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

**EPCI :** Établissements Publics de Coopération Intercommunale

**EU :** Eaux Usées

**FISAC :** Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce

**FOL :** Fédération des œuvres Laiques

**FPFI :** Fonds de Portage Foncier Intercommunal

**GOALS :** Groupe Opérationnel d'Action Locale de Sécurité

**GLCT :** Groupement Local de Coopération Transfrontalière

**INTT :** Informatique, Nouvelles Technologies et Télécoms

**LEP :** Lycée d'Enseignement Professionnel

**MED :** Maison de l'Économie Développement

**MFR :** Maisons Familiales Rurales

**MJD :** Maison de la Justice et du Droit

**MOT :** Mission Opérationnelle Transfrontalière

**OPAH :** Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

**OPJ :** Officier de Police Judiciaire

**ORS :** l'Observatoire Régional de Santé

**PACA :** Périmètres d'Aménagement Coordonné d'Agglomération

**PDU :** Plan de Déplacement Urbain

**PLAI :** Prêt Locatif Aidé d'Intégration

**PLH :** Programme Local de l'Habitat

**PLS :** Prêt Locatif Social

**PLU :** Plan Local d'Urbanisme

**PLUS :** Prêt Locatif à Usage Social

**PMR :** Personne à Mobilité Réduite

**POS :** Plan d'Occupation du Sol

**PVR :** Participation pour Voirie et Réseau

**SCOT :** Schéma de COhérence Territoriale

**SEM :** Société d'Économie Mixte

**SIAM :** Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Menoge

**SIDEFAGE :** Syndicat Intercommunal des Déchets du Faucigny Genevois

**SIER :** Syndicat Intercommunal des Eaux des Rocailles

**SIEV :** Syndicat Intercommunal des Eaux des Voirons

**SIG :** Système d'Informations Géographiques

**SIGEM :** Société Immobilière de Gaillard Économie Mixte

**SIGETA :** Syndicat Intercommunal de Gestion des Terrains d'Accueil

**SIMBAL :** Syndicat Mixte Intercommunal de Gestion du Contrat Global

**SIVU :** Syndicat Intercommunal à Vocation Unique

**SMDHAB :** Syndicat Mixte de Développement de l'Hôpital Intercommunal Annemasse-Bonneville

**SMETD :** Syndicat Mixte d'Études des Transports et des Déplacements

**TAC :** Transport en Communs de l'Agglomération Annemassienne

**TAD :** Transports à la Demande

**TCSP :** Transport en Commun Site Propre

**TEOM :** Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

**TIC :** Technologies de l'Information et de la Communication

**TPU :** Taxe Professionnelle Unique

**USEP :** Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré

**ZAC :** Zone d'Aménagement Concertée

**ZUS :** Zone Urbaine Sensible

**2C2A :** Communauté de Commune de l'Agglomération Annemassienne



11

# Agglo Pratique

*Annemasse Agglo : siège*  
 10, rue Petit Malbrande  
 74105 ANNEMASSE CEDEX  
 Tél. : 04 50 87 83 00  
 Fax : 04 50 87 83 22

## 11.1 • Les services extérieurs d'Annemasse Agglo

**Parc des services techniques**  
 Tél. : 04 50 84 38 48  
 Fax : 04 50 84 38 43

**Service propreté**  
 Tél. : 04 50 38 04 62  
 Fax : 04 50 84 38 43

**Station d'épuration**  
 Tél. : 04 50 39 83 50  
 Fax : 04 50 39 86 88

**Station des Eaux-Belles**  
 Tél. : 04 50 95 04 40  
 Fax : 04 50 95 61 10

**Direction de la Prospective Territoriale**  
 ZI des Bois Enclos  
 74100 – JUVIGNY  
 Tél. : 04 50 87 83 21  
 Fax : 04 50 74 29 45

**Direction des Solidarités**  
 ZI des Bois Enclos  
 74100 – JUVIGNY  
 Tél. : 04 50 87 83 03  
 Fax : 04 50 74 29 44

**Police municipale des Voirons**  
 1 rue des Fontaines  
 74380 – CRANVES-SALES

**Déchetterie du Transval**  
 rue du Transvaal  
 74240 – GAILLARD  
 Tél. : 04 50 38 04 62

**Déchetterie de Bonne**  
 Route de ripaille  
 74380 – BONNE  
 Tél. : 04 50 38 04 62

**Déchetterie de Saint-Cergues**  
 route de la Vy de l'eau  
 74140 – SAINT-CERGUES  
 Tél. : 04 50 38 04 62

**Déchetterie des Grands-Bois**  
 rue Germain Sommeiller  
 74100 – VETRAZ-MONTHOUX  
 Tél. : 04 50 38 04 62

**Voirie mutualisée**  
 724 av du Léman  
 74380 – BONNE

**Ecole des Beaux-Arts du Genevois (EBAG)**  
 45, rue de la Libération  
 74240 – GAILLARD  
 Tél. : 04 50 37 21 89  
 Fax : 04 50 38 43 10

**Maison de la Justice et du Droit (MJD)**  
 3, rue Levant  
 74100 – ANNEMASSE  
 Tél. : 04 50 84 06 70  
 Fax : 04 50 84 06 71

**Maison d'Accueil pour Personnes Agées dépendantes (MAPAD)**  
 Les Gentianes  
 30, chemin de la Servette  
 74100 – VETRAZ-MONTHOUX  
 Tél. : 04 50 95 22 00  
 Fax : 04 50 95 22 99

**Téléphérique du Salève**  
 Place Téléphérique  
 74100 – ETREMBIÈRES  
 Tél. : 04 50 39 86 86  
 Fax : 04 50 39 83 85

## 11.2 • Les mairies

**Mairie d'AMBILLY**  
 rue de la Paix  
 74100 – AMBILLY  
 Tél. : 04 50 38 05 26  
 Fax : 04 50 95 27 19

**Mairie d'ANNEMASSE**  
 place de l'Hôtel de Ville  
 74100 – ANNEMASSE  
 Tél. : 04 50 95 07 00  
 Fax : 04 50 95 07 01

**Mairie de BONNE-SUR-MENOGE**  
 479, Vi de Chénaz  
 74380 – BONNE  
 Tél. : 04 50 39 21 51  
 Fax : 04 50 36 22 47

**Mairie de CRANVES-SALES**  
 139, rue de la Mairie  
 74380 – CRANVES-SALES  
 Tél. : 04 50 39 39 42  
 Fax : 04 50 36 75 70

**Mairie d'ETREMBIÈRES**  
 59, place Marc Lecourtier  
 74100 – ETREMBIÈRES  
 Tél. : 04 50 92 04 01  
 Fax : 04 50 87 29 88

**Mairie de GAILLARD**  
 cours de la République  
 74240 – GAILLARD  
 Tél. : 04 50 39 76 30  
 Fax : 04 50 39 71 80

**Mairie de JUVIGNY**  
 le Sorbier  
 74100 – JUVIGNY  
 Tél. : 04 50 37 30 67  
 Fax : 04 50 38 70 10

**Mairie de LUCINGES**  
 90 place de l'Église  
 74380 – LUCINGES  
 Tél. : 04 50 43 30 93  
 Fax : 04 50 43 32 12

**Mairie de MACHILLY**  
 290, route des Voirons  
 74140 – MACHILLY  
 Tél. : 04 50 43 51 94  
 Fax : 04 50 94 62 90

**Mairie de SAINT-CERGUES**  
 Chef-lieu  
 74140 – SAINT-CERGUES  
 Tél. : 04 50 43 50 24  
 Fax : 04 50 94 68 79

**Mairie de VETRAZ-MONTHOUX**  
 1 place de la Mairie  
 74100 – VETRAZ-MONTHOUX  
 Tél. : 04 50 37 32 09  
 Fax : 04 50 38 18 24

**Mairie de VILLE-LA-GRAND**  
 rue Léary  
 74100 – VILLE-LA-GRAND  
 Tél. : 04 50 84 24 24  
 Fax : 04 50 38 49 89

## 11.3 • Les services externalisés

**Fédération des Œuvres Laïques (FOL) Centre aéré de La Bergue**  
 422, route Thonon  
 74380 – CRANVES-SALES  
 Tél. : 04 50 39 30 37  
 Fax : 04 50 39 34 87

**Office du Tourisme Place de la Gare**  
 74100 – ANNEMASSE  
 Tél. : 04 50 95 07 10  
 Fax : 04 50 37 11 71

**Transports Publics de l'Agglomération Annemassienne (TP2A)**  
 6, rue Biches  
 74100 – VILLE-LA-GRAND  
 Tél. : 04 50 38 29 35  
 Fax : 04 50 38 36 63

**Société d'Economie Mixte-Maison de l'Économie Développement (MED)**  
 5 place Église Saint-André  
 74100 – ANNEMASSE  
 Tél. : 04 50 87 09 87  
 Fax : 04 50 95 51 46



Design : **messaggio studio** / Impression : Imprimerie Ville - Cédric photog. aléous - Annemasse Agglo - Diprôme Graphisme / Bruno Pina / Office de Tourisme / Résonance / Fipolia



**Annemasse Agglo**  
Annemasse - Les Voirons Agglomération

**Annemasse - Les Voirons Agglomération**

10, rue du petit Malbrande - BP - 74105 Annemasse cedex

Tél. : 04 50 87 83 00 - Fax : 04 50 87 83 22 - [www.annemasse-agglo.fr](http://www.annemasse-agglo.fr)

AMBILLY • ANNEMASSE • BONNE • CRANVES-SALES  
ÉTREMBIÈRES • GAILLARD • JUVIGNY • LUCINGES • MACHILLY  
SAINT-CERGUES • VÉTRAZ-MONTHOUX • VILLE-LA-GRAND